71e ANNEE (8e Série) N° 48 30 NOVEMBRE 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

SOMMAIRE

DOCTRINE

Pour le centenaire de M. Blondel. — *Philosophie de conversion, philosophie de converti.* Par manière d'introduction à Maurice Blondel et à Jacques Maritain, 705. — I. « Distinguer pour unir » : en quoi ces deux philosophes chrétiens sont différents, 705. — II. Unir dans la distinction : la philosophie de Blondel mène au seuil de l'Eglise, l'autre s'y déploie, 709. — III. « Nondum apparuit quid erimus » : l'expérience spirituelle et ses relations avec la philosophie, 711.

Chronique de Théologie. — I. Encore l'Ecclésiologie (*suite*) : P. Molinari, *Les saints dans l'Eglise*, 712 ; H. Heyters, *Vivre du Christ dans son Eglise*, 712.

Questions de science ecclésiastique. — L'espérance persistera-t-elle dans l'autre vie ? 713. — Quelle est la règle des honoraires des messes « *pro populo* » ? 715. — Faut-il répondre aux confrères demandant des renseignements sur la situation religieuse de fiancés ? 716. — Sacrements aux divorcés repentants, 716.

Liturgie. — Messe votive du St-Sacrement, 717.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : J. Leclercq, *Saisir la vie à pleines mains*, 717. — *Chronique catéchistique :* A. Sironval, Th. Maertens, J. Cristin, Y. Daniel, M. Munich, Office diocésain de Tournai, « Fêtes et Saisons », 718. — A. P. Frutaz, *Il complesso monumentale di Sant'Agnese...*, 719. — L. Cristiani, *Le cardinal Lavigerie*, 720.

PREDICATION

Symbole des Apôtres et Prédication liturgique. — III. 3e Dimanche de l'Avent : La Rédemption, 361. — IV. Vigile de Noël : L'attente, 362.

Figures Missionnaires. — S. François Xavier : Le Patron des missionnaires, 364.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)

Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

ABONNEMENTS		France	Étranger
	Doctrine seule	11	16 NF.
	Doctrine et Prédication.	13	19 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M) - C. C. P. 21.88 Nancy

PETIT COURRIER

Q. — Où pourrais-je trouver un texte latin, avec ou sans traduction, de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère ?

R. — Les *Œuvres* de S. Sulpice Sévère sont éditées dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XX, col. 95-248 ; édition plus récente (1866) par J. Halm, dans le *Corpus* de Vienne (t. I). Pour sa *Chronique*, édition par A. Lavertujon : *La Chronique de Sulpice Sévère. Texte critique, traduction et commentaire*, 2 vol. petit in-4, Hachette, 1896-1899. — Paul Monceaux a publié *S. Martin : récits de Sulpice Sévère mis en français avec une introduction*, in-12, 292 p., Payot, 1927 ; et la librairie M. Cattier, 42, rue Origet, Tours (I.-et-L.) avait publié : Sulpice Sévère, *Vie de S. Martin*, in-8, 210 p.

Q. — Existe-t-il un moyen rapide d'acquérir une grande facilité d'élocution ?

R. — Pas d'autre méthode que de compenser une certaine facilité naturelle (souvent plus apparente que réelle et profonde) par un travail de tous les jours. Soyez modeste et n'allez pas imiter Rivarol qui, dit-on, répétait le matin, en se faisant la barbe, ses propos du soir, feux d'artifice concertés. Suivez enfin la recommandation de La Bruyère : « L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres... »

Ceci dit, vous trouverez d'utiles conseils dans : Dr Paul Chavigny, *L'Art de la conversation*, Delagrave, 1934 ; R. P. A. Décout, *Persuader par la parole*, Mignard, 1939 ; A. Hermant, *Savoir parler*, A. Michel, 1936 ; André Siegfried, *Savoir parler en public*, A. Michel, 1950 ; A. Maurois, *La Conversation*, Hachette 1930 ; Paul-C. Jagot, *L'Education de la parole* (l'art de parler clairement et avec assurance dans la vie privée, dans les affaires et en public), Drouin, 1929... sans parler des ouvrages de culture générale, comme Jean Guitton, *Nouvel art de penser*, Aubier, 1954.

Q. — Je souhaiterais une documentation sur : 1° l'histoire du violon ; 2° le Stradivarius.

R. — Consultez les Histoires générales de la Musique qui renvoient (par exemple LAVIGNAC) à : A. Vidal, *Les Instruments à archets* (1876-78) ; W. L. von Lütgendorff, *Die Geigen und Lautenmacher vom Mittelalter bis zur Gegenwart*, 6 édit., 1922 ; A. Lefort et M. Pincherle, *Le violon* ; M. Reuchsel, *Le violon à travers les siècles et l'école classique du violon*, Fischbacher, 1924 ; A. Pougin, *Le violon, les violonistes et la musique de violon du XVIe au XVIIIe siècle*, Fischbacher, 1924. — Plus récents et plus faciles à trouver : Francine Cabos, *Le violon et la lutherie* (historique, fabrication, lutherie française contemporaine, bibliographie), petit in-4, Gründ, 1948, 4,50 NF. ; Roger et Max Millant, *Manuel pratique de lutherie*, Larousse, 1953, 4,99 NF.

Sur le STRADIVARIUS, consultez l'ouvrage déjà cité de Lütgendorff.

Q. — Y a-t-il une sainte Rachel ?

R. — Les hagiographes n'en mentionnent aucune.

« LES MISSIONS CATHOLIQUES ». N° spécial Juillet-Septembre 1961 : **Les Missionnaires français dans le monde**, 3 NF. — 5, rue Monsieur, Paris-7e. C.C.P. 8316.70 et 12, rue Sala, Lyon. C.C.P. 75-52.

Ce numéro donne le classement alphabétique et géographique des Instituts de Religieux d'origine française (ou ayant un domicile en France) qui exercent un apostolat missionnaire ; puis le classement par ordre alphabétique et par terrain d'apostolat des Sociétés Religieuses, Instituts séculiers, Associations ou pieuses unions de Femmes ayant la même origine et les mêmes activités.

Eloquence des chiffres : de 1945 à 1961 les Instituts religieux et séculiers d'hommes se dévouant aux Missions ont passé de 37 à 61 ; ceux de femmes de 61 à 238.

Mgr AUDOLLENT et Mgr CHARRAT. — **Manuel d'Instruction religieuse.** (Histoire Sainte, Vie de Notre-Seigneur, Histoire de l'Eglise, Liturgie). — Nouvelle édit. refondue, petit in-4 (15 × 24,5), 418 p. cartonné, 7 NF. — Paris, L'Ecole, 1961.

Bien rédigé, clairement divisé et très méthodiquement présenté, ce manuel qui a déjà fourni une longue carrière a encore été perfectionné. Avec le catéchisme, il peut devenir le compagnon de l'enfant pendant toute sa scolarité ou du moins de 9 à 14 ans.

L'illustration documentaire, abondante et bien choisie, très souvent en pleine page, les lectures, les questionnaires complètent heureusement cet ouvrage.

Les quatre traités qui composent le volume se vendent aussi séparément ; *L'Histoire Sainte*, 1,80 ; *La vie de N.-S. J.-C.*, 1,80 ; *L'Histoire de l'Eglise*, 2,20 ; *La Liturgie*, 1,80.

D. EVREMOND. — **La Voix parfaite. Traité de culture vocale.** — (14 × 19), 64 p., 3,60 NF. — Paris, Editions du Levain, 1, rue de l'abbé Grégoire.

Professeur de culture vocale dans les séminaires du diocèse de Luçon, l'A. communique ses connaissances et son expérience dans un opuscule aéré, vivifié par des dessins et des exemples. Il envisage successivement la bonne respiration, la formation du masque, l'émission du son, le classement des voix, l'exercice bouche ouverte, les diphtongues, les consonnes, les registres de voix, etc. Il aidera les directeurs de chorale à découvrir des données insoupçonnées de la culture vocale et à former les voix de façon plus rationnelle et plus heureuse.

(*Voir suite* p. 358).

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé* 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

Du nouveau dans les cantiques :

CANTIQUES POUR NOTRE TEMPS

I. CYCLE DE NOEL

(I. Avent – 2. Noël – 3. Epiphanie)

1 Disque 45 Tours EP AMS 12501

Textes du **P. A.-M. COCAGNAC** — Musique de **Pierick HOUDY**

En sélectionnant ce disque LA CROIX écrivait :

« Le 45 tours que voilà n'est pas ordinaire. Lorsqu'il s'est agi de fixer sur bande ces chants nouveaux, il fallut se livrer à une expérience pastorale et musicale. Ces chants, destinés aux paroisses, se composent essentiellement d'un refrain alternant avec des couplets. Une schola de quatre voix se voyait confier les couplets. Entre 19 h. 30 et 20 heures, la foule réunie pour la circonstance et qui ne disposait que du texte sans notation — celui-ci est joint au disque d'ailleurs — avait appris les six refrains. Bref, du neuf sympathique et des mélodies écrites selon les lois qui ne changent pas (si la sensibilité change) et que l'on retient tout de suite. »

•

DISQUES LUMEN

Chez tous les disquaires spécialisés

Que votre Paroisse soit riche ou pauvre...
Que votre Eglise soit vieille ou neuve...
Qu'elle ait un clocher ou non...

CONSTANT MARTIN

a créé pour vous des

CLOCHES NOUVELLES

- Légères, vite installées partout à peu de frais. Entretien nul.
- Peuvent être ajoutées à des cloches existantes.
- Offrent toutes possibilités : tintements, magnifiques volées, carillon, angélus, sonneries automatiques, horaires, etc...
- Idéales dans tous les cas : campagnes, villes, Missions, Monuments historiques, cathédrales, etc... Nos divers modèles répondent à tous les besoins.
- Aussi belles que les anciennes, mais infiniment plus avantageuses, extrêmement robustes, et qui portent aussi loin — **elles ne sauraient être confondues avec les sonneries enregistrées sur bande magnétique ou disques, qui sont interdites pour l'usage liturgique.**

Suivant décision récente de la S. Congrégation des Rites, l'usage liturgique des cloches « Brevets Constant Martin » est autorisé, après simple bénédiction.

Vous pouvez entendre SUR VOTRE POSTE DE RADIO le Carillon horaire d'EUROPE N° 1, construit par Constant MARTIN, qui vous apporte un exemple de nos cloches, sonnées en TINTEMENT.

Succès considérable dans le monde entier. MEDAILLE D'OR, Exposition Universelle de BRUXELLES. Nombreuses références.

ENVOI GRATUIT de notre PLAQUETTE ILLUSTREE et de toute documentation et références sans engagement.

BREVETS CONSTANT MARTIN, 36, avenue de St-Cloud, à Versailles. Tél. : 950 - 27-59.

Fabrique d'HORLOGERIE BIJOUTERIE
E. MUGLER Fils
VALENCE (Drôme)
Bijoux pour Mariages
MONTRES en tous genres
Colliers - Médailles
Clips-Bracelets
Boucles
Bagues
etc...
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le Clergé
Couteaux
COUVERTS
CARILLONS
Pendules Réveils Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre Jumelles
PHOTO · ARMES · T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Catalogues FRANCO

Sonneries Electriques de Cloches
BACH, Ingénieur Constructeur
METZ, Rue Saint-Symphorien
TOUTES LES SONNERIES
automatiques et horaires
— — Angélus — —
Volée - Tintement - Glas

LES TEXTES DE QUMRAN
TRADUITS ET ANNOTÉS
La Règle de la Communauté — La Règle de la Guerre — Les Hymnes
par J. CARMIGNAC et P. GUILBERT
Un volume de 284 pages (16 x 25 cm.) 20 NF

REVUE DE QUMRAN
Secrétaire de rédaction : J. CARMIGNAC
Abonnement 1962, t. IV (N° 13 à 16) 60 NF
Les t. I (N° 1 à 4), II (N° 5 à 8) et III (N° 9 à 13) valent chacun 60 NF

LA RÈGLE DE LA GUERRE DES FILS DE LUMIERE CONTRE LES FILS DE TÉNÈBRES
par J. CARMIGNAC
Texte — Traductions — Commentaire : 1 vol. de 308 pages 25 NF

LETOUZEY ET ANÉ, 87, Bd Raspail, Paris-6

LOURDES
PALAIS DU ROSAIRE
MAISON CATHOLIQUE
LISIEUX
Objets de piété

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71e ANNEE (8e Série)
N° 48. — 30 Nov. 1961

Pour le centenaire de Blondel

Le R. P. André Hayen, professeur au Scolasticat d'Eegenhoven-Louvain, dont nous avons exposé ici même les conceptions vigoureuses sur « l'exercice théologal de la métaphysique » (1960, p. 113), ne cache dans les pages qui suivent, ni son adhésion à la pensée philosophique de saint Thomas telle que Jacques Maritain la comprend et la formule, ni sa préférence pour l'organisation plus « vitale » que Blondel proposait des rapports entre la raison philosophique et la foi chrétienne.

L'article de lui que nous présentons ici a l'immense mérite, à nos yeux, de prouver par un exemple précis, qui rend le son d'un témoignage, comment il est possible au sein de l'Eglise catholique dont on sait l'attachement indéfectible à S. Thomas d'Aquin, de recevoir de penseurs différents une incitation, une direction, une attraction, permettant de retirer de saint Thomas lui-même tout le fruit que l'on n'en aurait peut-être pas retiré sans eux...

Paradoxe d'apparence outrecuidante, de se vouloir plus profondément et plus complètement disciple d'un grand Maître en s'appuyant sur d'autres que sur lui ! Mais paradoxe que saint Thomas vécut le tout premier. Il se voulait fidèle et à Augustin et à Aristote, mais il ne croyait pouvoir l'être qu'en obéissant à l'impulsion qu'ils lui avaient donnée et qui devait le conduire, par docilité, à les dépasser.

Il est bel et bon, en un temps où les divisions entre catholiques se traduisent si aisément par de mutuels anathèmes, de voir un philosophe catholique, spécialiste du texte de saint Thomas, mettre à profit son discernement des oppositions entre deux catholiques contemporains, non pour les diviser l'un de l'autre, mais pour les composer l'un avec l'autre, au-delà de leur sentiment propre, mais dans le droit fil de leur « intention plus profonde », qui rejoint celle de saint Thomas lui-même.

P. G.

PHILOSOPHIE DE CONVERSION PHILOSOPHIE DE CONVERTI

Par Manière d'Introduction à Maurice Blondel et à Jacques Maritain

(2-XI-1861 — 18-XI-1882)

Les pages que voici sont dues à une coïncidence, à un paradoxe, à une certitude.

Coïncidence : moins de trois semaines après le centenaire de la naissance de Maurice Blondel (2 novembre 1961), Jacques Maritain entrera dans sa quatre-vingtième année.

Paradoxe : l'irréductible opposition de deux philosophes incapables de s'accorder l'un avec l'autre, voire de se comprendre mutuellement, alors que, de tout leur esprit et de tout leur être, tous deux adhèrent à la même et unique vérité absolue, qui est Jésus-Christ.

Certitude : que cette opposition est une « tension », qu'elle est issue de l'unité, qui est première et plénière, et qu'elle concourt à l'achèvement de cette unité, par le rassemblement de tous les esprits dans la vérité.

Nul ne comprendra vraiment Blondel ou Maritain tant qu'il n'aura pas compris pourquoi Maritain n'a pas compris Blondel ou Blondel Maritain. Est-ce à dire que, pour comprendre ces deux philosophes, il faut être plus grand philosophe qu'eux ? — Non pas, mais que leur désaccord même permet au plus modeste des lecteurs de forger une clé que, par hypothèse, ils ne purent employer ni l'un ni l'autre.

C'est cette clé que nous voudrions forger, à notre propre usage et au profit de tous ceux qui voudront en faire l'essai : il ne suffit pas de considérer la clé d'une bibliothèque pour savoir ce qu'elle contient. Mais vous n'y pénétrerez pas sans vous munir de la clé qui en ouvre la porte.

Y eut-il un premier Fichte et un second ? Peu importe la solution de ce problème d'histoire. Ce qui nous paraît certain, au contraire, c'est qu'il n'y a qu'un seul Blondel. Mais on peut on doit même distinguer deux expressions successives de sa pensée.

Nous nous bornerons ici à la première, celle de la première *Action* et des années qui en suivirent la publication, sans tenir compte de la Trilogie dont l'interprétation est beaucoup plus complexe et dont maintes formules, apparemment plus conformes à celles de l'Ecole, pourraient donner le change.

Aucune raison ne nous est apparue d'opérer un partage analogue dans l'œuvre de Maritain.

Comment forger la clé qui permettra, en les opposant l'un à l'autre, de mieux comprendre et Blondel et Maritain ? Nous procéderons en deux étapes : la première soulignera ce qui les distingue ; la seconde, ce qui les unit.

* *

§ 1. « *Distinguer pour unir* »

Tous deux philosophes et tous deux chrétiens, ils sont tous deux authentiquement philosophes parce qu'authentiquement chrétiens. Dans le beau livre qu'il vient de lui consacrer [1], Henry Bars

[1] *Jacques Maritain et notre Temps*. Paris, 1959, p. 285-286 (cf. *Ami*, 1960, p. 50).

affirme justement de Maritain ce que Blondel affirme de lui-même dans toute son œuvre et dans toute sa correspondance :

« Maritain ne superpose pas à un étage de raison un étage de vie divine. Dans deux lexiques, l'aristotélicien et le paulinien, c'est le second qui donne la clef du premier. Je pense que cela était déjà vrai de saint Thomas lui-même ; mais parmi les thomistes modernes, Maritain me semble celui en qui l'ouverture à l'ordre surnaturel creuse le plus profondément la pensée. »

Dans cette ouverture à l'action de Dieu, tous deux ont vécu, avec une intense loyauté, la plénitude de vie chrétienne que le P. Maréchal admirait dans les mystiques authentiques et dans le progrès mystique de l'Eglise elle-même [2] :

« La nuée obscure, le Θεῖος γνοφος, ne saurait être, en chrétienté, le dernier mot de la mystique spéculative : une synthèse plus large s'impose.

Cette synthèse, réalisée vitalement à toute époque dans l'âme des mystiques, semble en voie de s'expliciter de plus en plus dans les doctrines : nous comprenons mieux que le mystique catholique n'est pas seulement, par rapport aux autres fidèles, un séparé, un évadé vers une indistincte transcendance ; que l'ascension mystique est faite d' « intégrations » plus que de « retranchements » ; qu'elle ne doit effacer, de la commune vie chrétienne, aucun trait spécifique ; bref, que le parfait mystique serait, en cela même, le parfait chrétien, et nous entendons un chrétien que les plus hautes faveurs divines n'arrachent pas à la solidarité des souffrances et des conquêtes de l'Eglise militante. »

Les notes de retraite de Maurice Blondel, sa correspondance intime et jusqu'à ses œuvres littérairement les plus parfaites, frémissent du souci avide et fervent de cette intégrité qu'il admirait chez le P. Maréchal [3]. A son tour, Jacques Maritain, remarque encore Henry Bars, « est le moins solitaire des philosophes (nous préférerions dire : le plus solitaire, mais le moins isolé), parce qu'il a toujours pensé avec angoisse aux aventures de la vérité dans les hommes » (p. 275).

Mais voici qu'au sein de cet accord profond et primordial, surgissent, irréductibles et fécondes, les oppositions.

* *

Opposition des tempéraments intellectuels, tout d'abord. Cette opposition est incontestable, mais elle reste encore superficielle. On verra plus loin dans quelle opposition plus décisive elle s'intègre : celle du disciple de saint Thomas et de l'initiateur de la philosophie de l'action.

Maritain n'est pas un homme conciliant. On ne peut même pas louer sa tolérance. Il n'a jamais rien fait pour être toléré et jamais il ne s'est contenté de tolérer les autres :

« Sur le terrain pratique, observe toujours Henry Bars dans le livre auquel volontiers nous renvoyons le lecteur, en dépit de son injustice pour Blondel, tant il aide à mieux comprendre Maritain, Maritain préfère le terme de compagnonnage à celui de tolérance, car des compagnons de route sont des êtres originaux, des personnes, et il y a mieux à faire qu'à supporter leurs défauts, réels ou supposés » (p. 278).

Compagnonnage dans l'amitié, plutôt que dialogue dans l'exercice même de la réflexion proprement dite. Maritain accueille avec joie les amis qui veulent faire route avec lui. Blondel, au contraire, va rejoindre les autres sur leur propre chemin — du scepticisme, du dilettantisme, du pessimisme... — et engage, chez eux, le dialogue.

Maritain, dans son intransigeance, excelle à dégager, à souligner les « bons désaccords ». Il est moins capable que Blondel, dans sa compréhension, de les dépasser.

« Fixé à la vérité qu'il aime, et fixé au prochain qui ignore ou méconnaît cette vérité, il travaille plus que personne à la victoire de l'intelligence sur elle-même : « Sa vérité est trop forte pour les âmes. C'est l'âme qui doit être guérie, non par une médication purement morale, mais par une montée de sève contemplative » (p. 279-280).

Sans le remarquer, Maritain appelle ici Blondel à prendre le relais et lui trace le programme même de la philosophie de l'action, pour poursuivre la route qu'il a lui-même ouverte, mais où il ne saurait marcher d'un si bon pas.

A Maritain d'ouvrir la route, à Blondel de la frayer et de la conduire jusqu'au terme que montre Maritain, qui déjà y est parvenu. Le premier coup de hache revient à la pensée tranchante de celui qui ne refusait pas de s'appeler « anti-moderne ». Son attention, en effet, rencontre d'abord la résistance du prochain à la vérité qu'il ignore toujours ou qu'il méconnaît encore, alors que Maritain l'a déjà reconnue et aimée. Elle se fixe plus malaisément sur l'ouverture du prochain à cette même vérité qui déjà travaille et entame sa résistance.

C'est pourquoi le rôle que joue Maritain est irremplaçable. La réflexion philosophique — celle-là même que le dialogue blondélien déploiera de la question qui ouvre *l'Action* à l'aveu suprême qui l'achève — ne peut partir que d'un bon désaccord.

Mais elle ne peut ni éliminer ce désaccord, ni le surmonter (en allemand, depuis Hegel, on dirait : *aufheben*), mais l'intégrer, mais discerner à sa racine et reconnaître, par l'option décisive de la liberté, l'unité dont il procède, l'unité qui doit l'assumer, ou plutôt le « racheter », pour s'achever elle-même.

C'est pourquoi Jacques Maritain doit passer la main à Maurice Blondel. Il ne serait plus Maritain et renoncerait à son rôle, irremplaçable, s'il n'employait plus, en parlant aux autres, sa propre langue, celle que lui apprit saint Thomas. Blondel, au contraire, serait infidèle à sa vocation, s'il n'exprimait pas dans la langue des autres, sa propre recherche. Maritain traite avec honneur, en adversaires, ses compagnons de route : voici qu'apparaît, entre eux, un clair désaccord. Blondel, lui, les abordera avec confiance, en interlocuteurs. Nous ne sommes pas encore d'accord, proclame J. Maritain et ce serait mensonge et non union dans la vérité

[2] J. Maréchal, *Etudes sur la Psychologie des Mystiques*, t. II, Bruxelles-Paris, 1937, p. 15.

[3] N'affirmait-il pas, moins de six mois avant sa mort, son désir de collaborer aux *Mélanges Maréchal* et « de rappeler et d'honorer sa pieuse fidélité au service de la vérité et de l'intégralité chrétienne » (*lettre* du 4 janvier 1949) ?

que de passer sous silence notre désaccord. D'accord avec cette affirmation de Maritain, Blondel affirme à son tour qu'au sein de ce désaccord, initial, mais non pas originel, nous ne pouvons, ni renoncer à nous rejoindre (parce qu'il n'est pas originel : c'est l'unité qui est première !), ni nous dispenser de payer, ensemble, le prix de notre réconciliation (parce qu'il est initial : notre conscience et notre liberté s'éveillent à partir d'une rupture de l'unité !)

* *

L'opposition qu'on vient de schématiser entre l'attitude de J. Maritain et celle de M. Blondel n'est pas seulement celle de deux tempéraments ou de deux comportements intellectuels. Il faut creuser plus avant pour en découvrir le vrai principe et toute la portée.

Initiateur de la philosophie de l'action, jamais Blondel n'a enseigné dans l'Ecole. Loin de lui ouvrir ses portes, celle-ci lui manifesta maintes fois sa méfiance, voire son hostilité.

Disciple de saint Thomas d'Aquin, jamais Maritain n'entra dans l'Université française, malgré les sollicitations qui lui vinrent du Collège de France.

Essayons de discerner, sous l'unique emprise de la vérité, la logique féconde de cette double destinée. Considérons d'abord celle de Maurice Blondel. Initiateur, il se voit accorder, dans les écoles ecclésiastiques, un traitement bien différent de Maritain. Les livres de celui-ci ne seront peut être pas employés comme manuels scolaires, mais ils seront utilisés pour les cours et pour leur répétition, dès les premières semaines où l'on recommandera aux jeunes clercs sa *Petite logique*. L'*Action*, au contraire, sera réservée pour quelque « séminaire » de dernière année, à moins qu'on en remette la lecture et l'étude à la théologie.

Comment expliquer ce contraste ? Par simple souci pédagogique de ne pas écarteler les débutants entre deux maîtres : S. Thomas et Blondel ? L'explication est valable, mais elle n'est ni la seule, ni la plus profonde.

Car voici, croyons-nous, la raison décisive : Blondel revient laborieusement à saint Thomas ; Maritain, d'emblée s'établit résolument dans le thomisme. La philosophie blondélienne est une *philosophie de conversion* ; celle de Maritain, une *philosophie de converti*. Qu'est-ce à dire ?

Vous avez noué connaissance, au hasard d'une rencontre, avec l'*insipiens* de saint Anselme. C'est un homme de bonne foi ; dans le fond, il ne cherche pas autre chose que nous, mais, en ce moment, il ne croit pas encore. A qui l'adresserez-vous ? Vous n'hésiterez pas un instant à l'envoyer à celui dont l'amitié croise le chemin de tant de conversions. Mais, si votre chercheur vous demande un livre à lire, lui passerez-vous les œuvres de Maritain ? Nulle hésitation, nulle incertitude, dans ces pages qui resplendissent de force et de santé, de sereine et lucide assurance dans la vérité. Nul fondement n'y est mis en question, envisagé à titre d'hypothèse, admis sous bénéfice d'inventaire.

S'il tombe sur elles, peut-être votre *insipiens* sera-t-il illuminé comme Thomas Merton à la lecture du *Thomisme* de Gilson. Normalement, il sera rebuté par cette nourriture qui n'a pas été préparée pour lui. Il restera sur sa faim et ne se hâtera guère de retourner à la table où il est pourtant attendu.

Vous ne l'enverrez plus, désormais, à Aix-en-Provence, sonner à la porte du vieil hôtel de la rue Roux-Alphéran. Mais vous lui passerez l'*Action* qui débute par une question et dont le souci majeur est de ne rien présupposer, de tout envisager, de tout accueillir, mais à titre d'hypothèse, de ne rien admettre à moins qu'il n'y ait pas moyen de ne pas l'admettre parce qu'on l'a déjà reconnu. L'*insipiens* s'y trouvera à l'aise, ou plutôt il s'y trouvera au clair avec soi-même et avec les exigences de la loyauté.

N'avons-nous pas, cependant, appelé la philosophie blondélienne une philosophie de conversion ? Et voici qu'éclate, à l'intérieur même du blondélisme, le paradoxe. Blondel a passé sa vie entière, en toute loyauté, dans l'Université de la III^e^ République. Sa philosophie, il l'a appelée philosophie de l'action et, tout en l'affirmant « catholique », il l'a toujours proclamée philosophie authentique, philosophie tout court. Mais s'il présente, d'une part, la philosophie de l'action comme rigoureusement philosophique, d'autre part, il identifie — plus audacieusement encore que l'Encyclique *Æterni Patris* ne le fait pour la « philosophie chrétienne » [4] — philosophie de l'action et apologétique.

Double jeu ? — Nullement, mais essentielle dualité dans la structure même de l'*Action* et de sa dialectique. Comme nous avons essayé de le montrer ailleurs, en profond accord avec le Père Bouillard, la dialectique de l'*Action* est essentiellement *dialogue*. L'*Action* est l'œuvre d'un auteur chrétien en communion de réflexion avec un « lecteur-philosophe », lecteur sans aucun préjugé et sans aucune certitude, qui ne se distingue en rien de l'*insipiens* anselmien, tel qu'on vient de le rencontrer. Blondel n'est pas un chrétien qui réfléchit en philosophe, puis porte sa réflexion à l'imprimeur pour l'offrir en lecture aux incroyants que la chose peut intéresser. Non, la collaboration du lecteur entre dans l'*acte* même de *sa* réflexion. L'intervention du dilettante est *essentielle* à la première partie de l'*Action*, celle du pessimiste à la seconde, celle du phénoméniste, à la première étape de la troisième. Nous retrouvons, approfondi, le contraste de tout à l'heure entre Blondel et Maritain. Tandis que ce dernier accueille dans sa maison et dans son langage les lecteurs qui viennent à lui, Blondel va chercher chez eux ses collaborateurs et par *leur* propre langage : le seul dans lequel veuille s'exprimer *sa* propre réflexion. — Si l'on veut une image tirée de l'Evangile : d'une part, le Seigneur invitant chez lui Jean et André ; d'autre part, le Seigneur s'invitant à souper chez Zachée.

On sait comment se termina le repas auquel Jésus vint s'asseoir. De même pour le lecteur-philosophe qui accueillit chez lui Blondel en ouvrant le livre dont les trois premiers mots parlent de ses propres incertitudes : « oui ou non »... Pourvu

[4] Remarquer que l'appellation de philosophie chrétienne se trouve dans le titre de l'encyclique, mais ne réapparaît pas dans le texte.

que nulle mauvaise volonté ne l'interrompe, la conversation ne s'arrêtera pas avant l'achèvement du « c'est » final de la foi implicite [5].

La philosophie de l'action parcourt nécessairement cet itinéraire. Elle le parcourt sous peine d'infidélité à son essence de philosophie. C'est pourquoi Blondel l'appelle d'un nom cher à Aimé Forest : « une philosophie orante ». C'est pourquoi, ailleurs, il voit en elle « la sainteté de la raison ». C'est pourquoi, en Belgique, le P. Scheuer et le P. Maréchal avaient vraiment compris *sa* plus profonde intention et *la* vérité lorsqu'ils proclamaient et le caractère rigoureusement philosophique de l'*Action* et sa portée efficacement apologétique.

Dans la première rédaction du *Point de Départ*, le P. Maréchal écrivait en 1917 :

> « La pensée philosophique atteignit, dans l'aristotélisme de saint Thomas (*sic !* on est en 1917), un premier état de total équilibre... Et pour un peu nous ajouterions que la philosophie de M. Blondel marque déjà un retour spontané de la pensée occidentale à son équilibre traditionnel » [6].

De son côté, le P. Scheuer écrivait à Maurice Blondel, le 14 juin 1914, son désir de montrer comment sa métaphysique (*sic !* la philosophie de l'action est-elle cependant, au sens strict, une métaphysique ?) « c'est tout ensemble l'aboutissement [philosophique] du grand effort de la pensée moderne, et le retour [apologétique] au thomisme rajeuni et enrichi » [7].

Brunschvicg contesta, en 1894, l'authencité philosophique de *l'Action* [8] mais il ne tarda pas à revenir sur son jugement, ou plutôt sur ses réserves. L'accord, sur ce point, est désormais unanime.

Ce qui est moins évident, c'est la portée apologétique de cette philosophie. En « retournant » au thomisme ou « à l'équilibre traditionnel de la pensée occidentale », la philosophie de l'action s'avère-t-elle vraiment philosophie de conversion ? — Sans aucun doute, car le point d'équilibre auquel elle retourne est celui de la métaphysique de l'être (*quod non potest intelligi nisi deductum ab esse divino*, écrit saint Thomas) et du consentement au primat absolu de Dieu et à la souveraine transcendance de son amour. En effet, conduite jusqu'en ce point par la dialectique de l'action, « l'autonomie initiale de notre volonté a à accepter, à aimer l'hétéronomie réelle et irréductible de l'amour divin », écrit Blondel à Edouard Le Roy, le 16 novembre 1905 :

> « c'est la vraie bonté, Dieu nous faisant à sa taille et ne se contentant pas de se faire à la nôtre, Dieu nous faisant chercher notre béatitude dans cette joie d'ÊTRE POUR LUI (et c'est la vérité immuable), et non l'ambition de l'AVOIR POUR NOUS, ce qui est le surcroît... Non, le surnaturel n'est pas seulement une grâce que nous assimilons en restant nous-même ; c'est un feu qui nous dévore... » [9].

[5] Sur ce point délicat et important, cfr les démonstrations décisives du P. Bouillard dans son maître livre : *Blondel et le Christianisme*, Paris, Edit. du Seuil, 1961.

[6] Texte publié pour la première fois dans *Convivium* (Barcelone), 1957, n° 4, p. 14-15.

[7] Voici le texte intégral de cette lettre, publiée partiellement dans la *Correspondance* de Blondel avec le P. Valensin, Paris, Edit. du Seuil, 1957, t. I, p. 32.

Monsieur,

La lettre si indulgente et si cordiale que vous avez bien voulu m'écrire m'a profondément touché. Je la garderai comme un encouragement précieux. J'espérais bien avoir saisi votre pensée, du moins pour l'essentiel car je n'oserais me flatter d'avoir tout compris, mais de me l'entendre dire par vous-même, voilà qui me remplit de joie et de fierté.

En élevant une faible voix contre les jugements que je regarde comme des iniquités, je n'ai fait, Monsieur, que payer une minime partie de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous. Je n'essayerai pas de dire tout ce que je dois à la lecture de l'*Action*, tout ce que j'y ai puisé de lumière et de réconfort spirituel. Votre philosophie m'a mis sur la trace du vrai saint Thomas. C'est encore elle qui m'a donné la clef des grandes philosophies modernes. Ces philosophies à leur tour, à mesure que je les pénétrais davantage, me permettaient d'entrer plus profondément dans l'*Action*. Vous êtes, Monsieur, c'est ma conviction raisonnée après dix années d'études, le seul philosophe qui a réellement dépassé Kant et Hegel, sans rien sacrifier des richesses de ces deux grands génies. Il me semble que vous avez ainsi fondé une philosophie « catholique », c'est-à-dire universelle, puisqu'elle absorbe en les dominant tous les courants de la pensée moderne, et d'une inspiration trop large et trop puissante pour ne pas rejoindre saint Thomas avec qui vous vous rencontrez au même point central.

Me sera-t-il permis, Monsieur, de faire un aveu ? Je ne vous ai pas toujours aimé et admiré. Il fut un temps où la lecture d'une page de l'*Action* me jetait dans un état d'exaspération violente. Je ne comprenais que trop, pour l'avoir vécue intensément, la mentalité simpliste, bornée et outrecuidante de vos adversaires. La libération a été lente et pénible. Les premiers doutes salutaires datent de la lecture de l' « *Illusion idéaliste* ».

Un de mes désirs les plus chers serait d'écrire un article ou une série d'articles pour ouvrir les yeux, et crier très haut la beauté, la force, la compréhension de votre métaphysique. Je voudrais montrer comment elle est tout ensemble l'aboutissant du grand effort de la pensée moderne, et le retour au thomisme, mais à un thomisme rajeuni et enrichi. L'heure est-elle opportune ? Ne court-on pas le risque, en réveillant l'attention, d'attirer de vieilles animosités et de compromettre ainsi cela même qu'on voudrait venger ? C'est le doute qui m'arrête.

Monsieur, la justice aura son heure. Les méconnaissances pénibles ne dureront pas toujours. Peut-être vous sera-t-il donné de répéter dès ici-bas, dans la joie de votre âme, l'hymne du retour : « *qui seminant in lacrimis, in exsultatione metent* ». En attendant, Monsieur, ne doutez pas du grand nombre de vos amis cachés. Votre pensée saintement conquérante fait dans l'ombre énormément de bien. Monsieur, votre part est bien belle. Dieu vous a choisi pour une grande œuvre. Il lui a plu d'y apposer le sceau de sa consécration : la souffrance et la persécution.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'hommage de mon dévouement respectueux et de ma vive reconnaissance.

P. SCHEUER, S. J.

[8] Dans le compte rendu non signé de la *Revue de Métaphysique et de Morale*.

[9] Voici le texte complet de cette page admirable, publiée dans les *Lettres Philosophiques*, Paris, 1961, p. 258-259 :

« Plus j'y réfléchis, plus il me semble que nos divergences procèdent de cette cause profonde : nous n'avons plus la même conception du surnaturel. Il semblerait presque que vous n'y voyez que le suprême épanouissement de notre nature et comme un couronnement de la divine destinée à laquelle nous sommes conviés, — destinée qui se réalise par l'harmonieux développement de tout notre être ; l'hétéronomie apparente se résout en une autonomie parfaite.

Pour moi, au contraire, l'autonomie initiale de notre volonté a à accepter, à aimer l'hétéronomie réelle et irréductible de l'amour divin : d'où la destruction présente, la sujétion, la mortification, toutes les industries actuellement cruelles de la volonté qui installe souverainement en nous son règne ; et si l'on y réflé-

Parvenue au « c'est » final de l'*Action*, parvenue à « l'équilibre traditionnel » de la métaphysique de l'être, dans le Christ, voici que l'intelligence humaine a retrouvé sa liberté et sa vigueur. La philosophie de J. Maritain va prendre son départ et se déployer dans l'Ecole, au sein de l'Eglise.

Comme le lui écrivait le P. Scheuer, M. Blondel retourne « au thomisme rajeuni et enrichi ». Il retourne, en effet, à saint Thomas. Mais ni lui, ni ses disciples, ne rajeuniront le thomisme ni ne l'enrichiront. Ce sera l'œuvre de Maritain et de ceux qu'il associera à son entreprise : sa philosophie est une philosophie de converti, comme celle de Blondel fut philosophie de conversion menant au seuil de l'Eglise.

* *

§ II. *Unir dans la distinction*

Nous comprenons désormais pourquoi la place de Blondel n'était pas dans l'Ecole, mais dans l'Université, et celle de Maritain, non pas dans l'Université, mais dans l'Ecole. Nous discernons aussi la « supériorité » de la philosophie du converti sur celle de la conversion : celle-ci mène au seuil de l'Eglise ; celle-là se déploie dans l'Eglise.

Mais voici que la philosophie blondélienne de l'action va reprendre l'avantage. Plus exactement, voici qu'en s'effaçant devant la philosophie du converti, la philosophie de la conversion va se déployer selon toutes les dimensions qui sont, elles aussi, dimensions d'Eglise.

La dialectique de l'action n'a pas mené l'*insipiens* à la philosophie de Maritain, mais au Seigneur et à son Eglise. Il fallut la médiation du Christ et de l'Eglise, pour accéder, de l'*insipientia pœnitens et inquirens*, à la sagesse qu'enseignent l'Ecole, les livres de Maritain et ceux que composera, avec lui, l'*insipiens* converti.

Converti, certes, mais non pas complètement. Il se rend compte que sa propre conversion est encore inachevée : il reste complice et solidaire de tous les *insipientes* qui ne croient pas encore.

Complice, par les racines d'*insipientia* et de suffisance de l'esprit qui ne sont pas entièrement mortes en lui. Après saint Paul, il peut, il doit redire : *quorum primus ego sum.*

Plus profonde, divinement plus profonde que cette complicité, est sa solidarité, dans l'Agneau de Dieu (celui de saint Jean, de l'*Exode* et d'Isaïe; celui du Jourdain et de la Croix) et dans l'Eglise militante, avec l'*insipientia* du monde, avec tous les *insipientes* qui ne croient pas encore. Membre de l'Eglise, voici que l'*insipiens* converti va être envoyé, par l'Eglise aux *insipientes* qu'elle attend encore. L'Eglise va le renvoyer à la philosophie de l'*Action.* Il ne continuera pas le chemin qu'il a parcouru, en dialogue avec Maurice Blondel : il est arrivé au terme de l'étape suprême ; continuer ce chemin, c'est œuvrer, dans l'Ecole, avec Jacques Maritain. Il ne continuera pas la dialectique de l'action, il la recommencera, d'une manière toute nouvelle, dans la totale nouveauté d'une œuvre d'Eglise, d'une œuvre formellement apologétique, ou plutôt apostolique. Il va faire à son tour, pour d'autres, ce que Blondel fit pour lui au temps de ses incertitudes et de son incrédulité.

Voici que prend toute sa portée et toute sa précision l'invitation que nous prêtâmes tout à l'heure à Maritain, « passant la main » à Blondel et lui demandant de « prendre le relais ». Ni Blondel ne mène à Maritain, ni Maritain ne ramène à Blondel : l'Eglise, en Blondel, ramène à la vie ecclésiale l'*insipiens* s'engageant dans la dialectique de l'action. L'Eglise, dont il est membre désormais, associe l'*insipiens* converti à l'œuvre de Maritain, œuvre d'Eglise. Et c'est l'Eglise encore qui, au cœur de cette œuvre, vient chercher le converti et l'envoie porter à d'autres, en son nom, le secours qu'en son nom, naguère, Blondel lui apporta. L'Eglise le sauva par Blondel ; par lui, elle sauvera ceux auxquels elle l'envoie.

Ainsi continue et progresse, jusqu'au retour du Seigneur, en se renouvelant de jour en jour, de personne en personne, de conversion en conversion, la mission du Fils de Dieu entrant en dialogue avec le monde, la mission de l'Eglise entrant, hier, en dialogue avec l'*insipiens* par le philosophe chrétien de l'action, aujourd'hui, avec d'autres, par l'*insipiens* devenu, à son tour, philosophe chrétien de l'action. Ainsi continue et progresse le double mouvement de l'Incarnation rédemptrice : l'*insipientia* retournant à Dieu dans l'Eglise, comme l'humanité par l'Incarnation ; Dieu, par l'Eglise qu'il s'est réunie, retournant aux hommes, comme l'Homme-Dieu par le débordement des fruits de sa rédemption.

Ainsi parle saint Thomas, dans le prologue de son commentaire sur le III^e^ livre des *Sentences*, à propos d'un verset de l'Ecclésiaste (I, 7) : *Ad*

chit bien, l'on voit, l'on sent, qu'il s'agit d'une intrusion, d'une substitution, en nous, de l'Infini qui nous dilate, à nous faire crier de douleur : et c'est la vraie bonté. Dieu nous faisant à sa taille et ne se contentant pas de se faire à la nôtre, Dieu nous faisant chercher notre béatitude dans cette joie d'ÊTRE POUR LUI (et c'est la vérité immuable), non dans l'ambition de l'AVOIR POUR NOUS, ce qui est le surcroît, d'autant plus doux qu'il est une réciproque qui ne serait pas sans la proposition directe. « Ah, ce n'est pas pour rire que je t'ai aimée », s'entendait dire Angèle de Foligno par la voix intérieure de l'Epoux. Non, le surnaturel n'est pas seulement une grâce que nous assimilons en restant nous-même ; c'est un feu qui nous dévore ; et, foncièrement, il est une hétéronomie, non pas encore une fois, une hétéronomie servile, la prescription d'un maître qui nous impose du dehors un joug de fer, mais une loi d'amour infini qui, s'adressant d'abord à notre autonomie légitime, nous met en demeure par le premier don déposé en elle d'accepter le don nouveau, l'adoption, la déification.

Et s'il en est ainsi, ne va-t-on pas dénaturer radicalement le Christianisme, en supprimant autant que possible toute hétéronomie, en faisant appel (par un retour étrange d'intellectualisme) au « Dieu des philosophes » contre le Dieu de l'Evangile, contre ce Jésus, dont sainte Thérèse disait que c'est la plus perfide illusion de la vie spirituelle que de s'imaginer qu'on aurait une plus profonde vue de la Divinité en se passant de son Humanité ? »

Rapprochez les dernières lignes de la définition de la métaphysique par le P. Maréchal, en 1917 : « La métaphysique est la science humaine de l'absolu. Elle traduit immédiatement la saisie de notre intelligence PAR l'absolu. Saisie qui n'est pas un *joug subi de l'extérieur*, mais un *principe interne de vie* » (dans *Mélanges Maréchal*, Bruxelles-Paris, 1950, t. I, p. 289. Cfr aussi p. 7 et 21. Nous soulignons).

locum unde exeunt, flumina revertuntur, ut iterum fluant :

Quando humana natura per Incarnationis mysterium Deo coniuncta est, omnia flumina naturalium bonitatum ad suum principium reflexa redierunt, ut possit dici quod legitur *Jos.*, IV, 18 : Reversæ sunt atquæ in alveum suum, et iterum fluere cœperunt. »

Unde et hic sequitur : « *ut iterum fluant* », in quo notatur Incarnationis fructus. Ipse enim Deus qui naturalia bona influxerat, reversis quodammodo omnibus per assumptionem naturæ humanæ in ipsum, non iam Deus tantummodo, sed Deus et homo, hominibus fluenta gratiarum abundanter influxit.

* *

La philosophie de J. Maritain qu'un dialogue secret avec l'Eglise, secrètement apparenté à la dialectique de l'action (il fut baptisé en sa vingt-quatrième année, le 11 juin 1906), fit disciple fidèle du Docteur commun de l'Eglise, et celle de M. Blondel que seule sa fidélité à l'invisible mission du Père fit initiateur véritable, sont toutes deux œuvres d'Eglise : l'Esprit qui les anime, anime l'Eglise entière. Elles ne sont possibles que sous sa conduite, sous la motion des sept Dons. Leur unité est la « connexion » de ces dons, et leur liaison dialectique « exprime », dans le temps, cette « connexion », qui est l'unité même du Saint-Esprit : l'influence du don de science mène à celui de sagesse ; au sein du don de sagesse et de son emprise, le don de science ne se volatilise pas, mais se déploie dans toute sa vigueur, comme les vertus que la charité informe sans les absorber.

Menant à la foi, la philosophie blondélienne de l'action se développe, en effet, sous le régime du don de science. S'exerçant à l'intérieur de la foi formée par la charité, la philosophie thomiste de Maritain est soumise au régime du don de sagesse.

Voici, en effet, comment saint Thomas distingue, à quelques pages d'intervalle, le rôle de ces deux dons :

Scire quid credendum sit (discernendo credenda a non credendis), pertinet ad donum scientiæ.

Scire autem ipsas res creditas secundum seipsas per quamdam unionem ad ipsas, pertinet ad donum sapientiæ. Unde donum sapientiæ magis respondet caritati quæ unit mentem hominis Deo [10].

ou bien encore :

Cognitio divinarum rerum vocatur sapientia. Cognitio vero rerum humanarum vocatur scientia, quasi communi nomine importante certitudinem judicii appropriato ad judicium quod fit per causas secundas. Et ideo sic accipiendo scientiæ nomen, ponitur donum distinctum a dono sapientiæ. Unde donum scientiæ est solum circa res humanas, vel solum circa res creatas...

Et ideo cum homo per res creatas, Deum cognoscit, magis videtur hoc pertinere ad scientiam, ad quam pertinet formaliter, quam ad sapientiam ad quam pertinet materialiter. Et e converso, cum secundum res divinas judicamus de rebus creatis, magis hoc ad sapientiam quam ad scientiam pertinet [11].

Le « discernement » qui s'opère sous l'influence du don de science n'est pas un triage immobile. C'est un mouvement, un progrès : le progrès même de la philosophie de l'action.

Sous la motion du don de science, la réflexion commune de l'*insipiens* et du chrétien, animé par le don de sagesse, découvre et pénètre, en le découvrant, le mouvement de l'univers attiré vers Dieu dont il procède, soulevé par Dieu, *principium et finis boni naturalis* (Ia-IIae, 109, art. 3, ad 1). Cette aspiration, c'est le *desiderium semper perseverandi in esse*, lequel est identiquement, croyons-nous, l'*ordinatio voluntatis ad bonum excedens bonum naturæ* dont parle saint Thomas à l'approche de ses dernières années [12]. Découvrir cette aspiration et y consentir, discerner l'emprise créatrice et se laisser aspirer par elle, c'est toute la philosophie, car celle-ci, presque toute entière, est ordonnée à la connaissance de Dieu [13], et la philosophie de l'action n'est pas autre chose.

Mais, ne le perdons pas de vue, cette réflexion philosophique est, essentiellement, dialogue. Dialogue de l'*insipiens* avec le philosophe chrétien, dialogue particulier dans lequel « s'exprime » le dialogue de tout l'univers, le dialogue de l'univers encore incrédule (le monde) avec l'univers déjà entré dans la sagesse et la joie de son Maître (l'Eglise). On n'a pas bien compris le caractère philosophique de la philosophie de l'action et l'on a fort mal compris son caractère de philosophie chrétienne aussi longtemps qu'on n'a pas aperçu ses dimensions d'Eglise et d'univers.

Philosophie authentique, du chef de l'indispensable et loyale coopération de l'*insipiens* et de la commune participation des deux interlocuteurs du dialogue à la lumière naturelle de l'esprit, la philosophie de l'action est, en même temps, authentiquement *chrétienne*, en raison de l'essentielle intervention du don de science surnaturelle.

La théologie du don de science éclaire la vraie nature de la philosophie blondélienne. La théologie du don de sagesse, au contraire, semble obscurcir celle de Maritain.

En effet, la connaissance scientifique que commande le don de sagesse est essentiellemnt théologie : connaissance par connaturalité à Dieu lui-même, en lui-même : *judicium per modum cognitionis secundum quamdam connaturalitatem ad ipsas res divinas* [14]. D'où il résulte logiquement que Maritain est théologien et son œuvre, théologie.

Etienne Gilson nous a appris à ne pas reculer devant cette conclusion, mais à la regarder en face, — et à l'accepter.

Tout entière, la *Somme* de saint Thomas est théologique. Elle n'est pas contaminée par les citations de l'Ethique à Nicomaque qui foisonnent dans la *Secunda*, ni par les emprunts de la *Prima* au Περὶ Ψυχῆς : l'eau de la philosophie n'a pas été mélangée (*mixtio*) au vin de l'Ecriture ; elle a été totalement assumée par celle-ci (*aqua totaliter in vinum conversa*) [15].

10 IIa-IIae, q. 9, art. 2, ad 1 ; nous y avons inséré, entre parenthèses, une ligne de l'art. 1, ad 2.

11 *Ibid.*, 2. c et 3.

12 *De Malo*, 16.3.12.

13 III *Sent.*, 24, 1, 3, I, c.

14 Sur ceci, voir nos longues analyses dans *la Communication de l'Etre*, t. II, 238-255.

15 Sur ceci, voir notre communication au Congrès de Cologne, à paraître à la fin de cette année. La métaphore de la *conversio aquæ in vinum* doit se comprendre à la lumière de l'union hypostatique plutôt qu'à celle du miracle de Cana.

Mais elle n'a pas davantage falsifié Aristote. Dans son ensemble et dans chacune de ses parties, la *Somme* est théologie. Dans ses emprunts aux philosophes, et dans tous les concepts qu'elle utilise *ad manifestationem subiecti sui* (depuis la distinction des sens externes jusqu'à celle des Personnes divines), elle est *philosophie. Totalement* convertie, totalement illuminée par la lumière créatrice de Dieu, l'eau de la philosophie n'a donc pas été altérée. Elle est restée intacte. Ou plutôt, retournée à la Source dont elle jaillit, la voici plus pure que jamais.

La philosophie blondélienne est une philosophie *chrétienne* de l'action. Celle de Maritain est une métaphysique *théologique* de l'être ou de la connaissance, une philosophie *théologique* de la morale, de la politique ou de l'histoire.

* *

§ III. « *Nondum apparuit quid erimus* »

Voici deux phrases de Maritain que Maurice Blondel aurait signées avec joie :

« En droit, la contemplation mystique et la sainteté dans l'artiste sont le terme auquel tendent de soi les *exigences formelles* de l'œuvre chrétienne prise comme telle... En fait une œuvre est chrétienne dans la mesure où... une dérivation de la vie qui fait les saints et les contemplatifs passe par l'âme de l'artiste » [16]. Si bien qu' « il est plus facile d'être... un poète ou un philosophe qu'un chrétien, un poète et un chrétien, ou un philosophe et un chrétien, qu'un poète chrétien ou un philosophe chrétien » [17].

Mais Blondel n'aurait signé que les deux premières lignes de la phrase suivante du *Court Traité :*

« L'expérience spirituelle du philosophe est le sol nourricier de la philosophie, et sans elle il n'y a pas de philosophie, et pourtant elle n'entre pas, ou ne doit pas entrer, dans la texture intelligible de la philosophie, la pulpe du fruit doit consister dans la vérité seule » [18].

Pour Blondel, en effet, la « texture intelligible de la philosophie » ne consiste pas dans « la vérité seule », mais dans « la pureté inclusive de la *pleine* vérité ». Plus vigoureusement que Maritain il a entrevu, reconnu, explicité, l'unité du « noétique » et du « pneumatique », de la philosophie et du sol qui la nourrit, de l'œuvre et de l'homme, de la connaissance et de l'amour, de la vie et de l'être. C'est pourquoi, pour notre part, Blondel nous aida plus que Maritain à être fidèle à ce que nous croyons être « l'intention » de saint Thomas, c'est-à-dire l'intention profonde de Maritain lui-même.

Mais Maritain refuse autant que Blondel de dénoyauter le fruit de la vérité. Son souci de ne pas brouiller les objets formels procède de sa volonté d'unir étroitement la connaissance théorique de l'action et la pratique effective (en termes blondéliens : la science de la pratique et la science pratique). De tout son être, il voulut être, non seulement philosophe et chrétien, mais philosophe chrétien.

Comme Blondel, Maritain répond à l'appel de l'unité et nous apprend à y répondre. Mais il répond autrement que Blondel dont jamais il ne fera sienne la réponse, comme jamais Blondel ne fera sienne celle de Maritain. Jamais non plus Blondel ne donnera tort à Maritain, ni Maritain à Blondel : toujours, ici-bas, demeurera entre eux, au sein de l'unité, une tension irréductible, insurmontable en elle-même, et qu'il faut reconnaître avec modestie et avec joie, dans l'espérance.

Avec modestie, car il y aurait présomption singulièrement orgueilleuse à se croire capable de comprendre Maritain en même temps que Blondel et de poser la main sur chacun d'eux comme fait le juge selon Aristote. A cette profondeur, Dieu seul est juge.

Avec joie, car nous sommes dans la vérité, en présence de deux hommes qu'elle illumine jusqu'au fond de leur être et dans toute leur vie.

Mais surtout dans l'espérance, à cause de la fécondité indéfinie dont est prégnante cette tension insurmontable. Jamais je ne comprendrai ni Maurice Blondel, ni surtout Jacques Maritain comme chacun d'eux se comprend lui-même, mais je comprends pourquoi je ne comprendrai jamais : par ce qui m'échappe et par ce que je ne puis faire mien, ou plutôt à l'intérieur de ce qui me dépasse et de ce qui me déplaît, une présence se révèle et s'offre à moi : non pas le Créateur lui-même, mais sa présence, créatrice de l'être et de l'agir, foyer universel de notre être, de notre intelligence comprenant qu'elle ne comprend pas, et de notre libre communion reconnaissant, dans les irréductibles distances qui nous séparent, la transcendance absolue de l'Amour qui, d'avance, nous réunit.

* *

En donnant notre préférence à ce qui nous paraît, chez Blondel, plus rigoureux que chez Maritain, nous ne nous retranchons nullement de l'amitié intellectuelle de Jacques Maritain et de ceux qui ne voient pas plus que lui, chez Maurice Blondel, ce qui force notre acquiescement. Sans doute, le raidissement qu'engendre presqu'inévitablement cette insurmontable opposition est cause de gêne et de souffrance, mais non pas de trouble ou d'inquiétude. Nulle raison de mettre en doute un seul instant ni l'objectivité de l'intelligence, ni la vérité du thomisme de Maritain, ni celle du blondélisme, ni surtout la vérité tout court, mais un pressant, dur et joyeux rappel de l'adjuration de saint Paul : « Dès lors, plus de mensonge : que chacun dise la vérité à son prochain ; ne sommes-nous pas membres les uns des autres ? » (*Eph.*, IV, 25).

Car cette tension est promesse de la communion parfaite des intelligences dans la vision béatifique. Elle en est le gage pour qui sait y lire l'attestation de la charité en exercice moyennant la motion illuminatrice et unitive du don de sagesse, qui

[16] *Art et Scolastique*, 3e éd., 1935, p. 283.

[17] *La Philosophie bergsonienne*, 3e éd., 1948, page VIII-IX.

[18] *Court Traité de l'Existence et de l'Existant*, 1947, p. 234-235, cité par H. Bars comme les deux textes précédents (*op. cit.*, p. 45-46, 225 et 257).

répond à la charité et du don de science, qui répond à la foi.

Mais on ne sera capable de lire cette attestation et d'accueillir ce gage que si l'on discerne et accepte l'exigence dont est prégnante cette promesse. Le philosophe chrétien « qui ne fit jamais rien pour être toléré », m'en rappelle, rudement, l'urgence. Je ne puis me contenter de savoir que je ne comprends pas les autres et que eux-mêmes ne me comprennent pas, mais je m'efforcerai jusqu'au bout de comprendre pourquoi nous ne nous comprenons pas entièrement, pourquoi nous ne pouvons encore rien comprendre à fond. Je ne m'arrêterai pas de creuser le *sens* de nos incompréhensions qui nous révèlent que nous restons inaccessibles les uns aux autres et incapables de nous rendre mutuellement justice ; en nous le révélant, elles nous blessent, d'une blessure qui, ressentie et consentie, nous ouvre à Celui qui ne nous réconcilia en un seul Corps qu'en devenant un signe en butte à la contradiction, afin que se révèlent — dans la clarté éternelle de la vision béatifique et de la communion des saints — les pensées intimes d'un grand nombre.

André Hayen, S. J.

CHRONIQUE DE THÉOLOGIE

1. — ENCORE L'ECCLESIOLOGIE
(*suite*)

10. — Le dernier chapitre du précédent livre nous invitait à porter nos regards vers l'au-delà. On reste fidèle à cette invitation en accordant quelques instants d'attention à un bel article du Père Molinari, S. J., « *Quelques réflexions théologiques sur la fonction des Saints dans l'Eglise* »[2]. Nous laissons de côté l'aspect apologétique de la sainteté, pour ne retenir que le rôle des saints dans le Corps mystique. L'A. met en garde tout d'abord le lecteur contre certaines tendances qu'on peut rencontrer même chez quelques auteurs catholiques : opposition plus ou moins déguisée au culte des saints qui pourrait-dit-on, porter préjudice au culte du Rédempteur (!)

Si l'on veut bien comprendre la fonction des saints, jouissant aujourd'hui du bonheur céleste, c'est en fonction de leur place dans le Corps mystique qu'il faut les considérer.

> En vertu de la communion des saints, c'est-à-dire de cette union intime entre les membres (du Corps Mystique), union qui demeure vivante et vitale entre l'Eglise militante, souffrante et triomphante, les saints même dans le ciel continuent à agir d'une manière spécialement bénéfique sur les autres, non plus en méritant, mais en intercédant (encore que les mérites acquis par eux sur terre continuent à exercer leur influence sur l'Eglise en tous temps)... En raison de leur éminente union et conformité avec le Christ, les prières qu'ils adressent au Très-Haut pour tous ceux qui ne sont pas encore parvenus à la vision béatifique sont particulièrement efficaces (p. 77-78).

Mais un autre aspect de l'influence des saints sur les membres du Corps mystique encore vivants sur terre, c'est précisément la multiplicité des formes que peut revêtir, dans l'unité même de ce Corps, la sainteté elle-même. L'A. transcrit ici une page d'un de ses confrères, page que nous allons reproduire incessamment : « Les richesses de la sainteté du Christ, écrit d'abord le P. Molinari, sont tellement incompréhensibles (cf. Eph., iii, 8) que même les personnes les plus « christiformes », c'est-à-dire les saints, ne peuvent en présenter que des participations et des reflets très limités» (p. 79). Mais, précisément

> l'exemple universel de sainteté donné par Jésus se différencie et se précise dans un nombre considérable de « types » de sainteté, de vocations à tel ou tel état de vie, de « programmes » applicables dans des conditions déterminées de fidèles. Chaque type ou programme n'est pas « une tranche » de sainteté de Jésus, mais plutôt une façon de mettre la sainteté de Notre-Seigneur à la portée d'une catégorie de fidèles. La loi éternelle qui resplendit dans la sainteté de Jésus devient par là comme traduite en différentes langues pour pouvoir être mieux comprise et exécutée de tous. Chaque vocation est pleine et parfaite en son genre, car elle n'est qu'une manifestation de la sainte plénitude, de la perfection de Jésus-Christ[3].

* *

11. — Un dernier ouvrage peut être présenté comme une conclusion pratique de toutes les réflexions précédentes sur l'Eglise et le Corps mystique de Jésus-Christ. D'une lecture facile, il sera bien accueilli des simples fidèles qui voudront approfondir quelque peu et surtout préciser la doctrine qui doit faire la base de leur vie chrétienne. En effet, il s'agit de « *Vivre du Christ dans son Eglise* »[4]. C'est un recueil de conférences données en Belgique par M. Herman Heyters, et publiées à Louvain à la requête des auditeurs.

Un chapitre préliminaire traite de notre communion de vie avec Dieu en trois Personnes. Normalement, ce chapitre doit éclairer tout l'exposé. Mais parce qu'il énonce le mystère le plus inaccessible à nos formes humaines de penser, certains lecteurs peuvent avoir intérêt à lire ce chapitre après les autres. Ils pourront y revenir ensuite éventuellement.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, l'œuvre de Jésus apparaît dans l'appel du Verbe incarné aux hommes pour les libérer de la servitude du péché et réaliser avec eux le royaume de Dieu sur la terre, dont la consécration sera le sacrifice de Jésus, aussi bien dans son aspect invisible que dans l'aspect visible de la passion et de la mort sur la croix. Mais c'est en envoyant le Saint-Esprit que Jésus achève son œuvre. Le Corps mystique est réalisé et l'humanité rachetée devient, sur terre, le complément du Christ.

Dans la seconde partie, sans traiter explicitement de l'Eglise, l'A. dit comment les chrétiens vivent

[2] P. Molinari, S. J. *Alcune reflessioni teologiche sulla funzione dei Santi nella Chiesa* dans *Gregorianum*, 1961, p. 63-96.

[3] S. Tyszkiewicz, S. J. *La sainteté de l'Eglise*, dans *Nouv. Rev. théol.*, 1936, p. 457-458.

[4] Herman Heyters. *Vivre du Christ dans son Eglise.* In-8 de 370 p. Louvain, 1960. E. Warny.

leur vie de fils de Dieu en Jésus. Le Seigneur appelle les pécheurs ; il les justifie en les incorporant à sa vie ; il les conduit par son Esprit ; il achève leur rédemption en purifiant leur charité; il les fait grandir en lui. Il appelle et conduit chacun personnellement, lui donne un nom (cf. Apoc., II, 17), c'est-à-dire une vie chrétienne propre et unique. En les unissant en lui, il les unit entre eux ; tous sont un en lui comme les membres du corps sont un par la vie de l'âme ; ils vivent ensemble, parce qu'ils vivent, chacun, avec tous les autres, de Jésus et par Dieu ; ils grandissent en s'influençant mutuellement, surtout par leur vie intérieure, en vue de constituer la cité éternelle des élus.

Cette cité est l'épouse de l'Agneau ; aussi la Vierge Marie en est la Mère et la Reine. Au titre de Mère de Dieu, Marie est la chrétienne, l'Epouse par excellence. Jésus lui donne tous les siens ; elle les aime de son amour de Mère et contribue à leur vie en Jésus. Jésus donne aussi Marie aux siens ; il les unit et Marie est le secours des chrétiens en ce monde...

La troisième partie montre comment Jésus aide les siens à vivre en lui par l'Eglise visible. Cette Eglise est fondée sur le caractère sacramentel ; elle est dotée de pouvoir sacerdotaux et juridictionnels. C'est ainsi que le Christ enseigne, sanctifie, éduque les siens. A la suite des Apôtres, l'Eglise annonce aux hommes « l'insondable richesse du Christ » et met en lumière « la dispensation du mystère » (Eph., III, 8, 9). Jésus rend féconde la prédication de l'Eglise par une lumière et une attirance intérieures plus fortes que celles qu'il accordait pendant sa vie terrestre. Par l'Eglise, Jésus appelle les non-baptisés au baptême ; il continue à faire entendre son appel aux baptisés ; il leur en explique le contenu et la portée ; il les aide à y répondre.

De plus, Jésus rend présent dans l'Eglise le sacrifice par lequel il est passé de ce monde au Père. Il incorpore à son adoration ceux qui lui marquent leur accord en se libérant de toute attache égoïste pour espérer en Dieu et se laisser conduire par lui. Il leur donne encore par les sacrements, spécialement par l'eucharistie, de vivre de lui, avec lui, avec le Père et l'Esprit-Saint. Et jusqu'à la fin des temps, le royaume de Jésus grandira de tous ceux qui, au cours des âges, seront baptisés et entreront dans la gloire.

A. MICHEL.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

L'ESPERANCE PERSISTERA-T-ELLE ?...

Q. — « L'espérance persistera dans l'éternité comme attitude de confiance filiale et non plus comme attente des biens promis ; la foi persistera également comme accueil du don de Dieu, attitude d'ouverture... à son Fils qui nous anime de son Esprit et nous communique sa charité, mais non évidemment comme connaissance imparfaite et en énigme. Tel paraît être le sens de I Cor., XIII, 13. » (Amiot, *Les idées maîtresses de S. Paul*, p. 207).

On enseigne habituellement que la foi et l'espérance disparaîtront. Est-il vrai que le « *Nunc* » du ℣. 13 signifie : « alors » ?

R. — La question posée comporte deux problèmes : problème d'exégèse ; problème d'interprétation théologique.

1. — Le problème d'exégèse n'a pas échappé à M. Amiot, qui de I Cor., XIII, 13, accepte l'interprétation qui lui *paraît être* la plus acceptable. La porte reste donc ouverte à la discussion.

Dans son remarquable commentaire sur la *Première aux Corinthiens*, E.-B. Allo résume la controverse et donne son avis :

Ce verset si court (℣. 13) et qui termine si bien l'éloge de la charité a été tiré dans tous les sens par les exégètes modernes. Presque tous les protestants et même des catholiques... ont cru que le mot « demeure », μένει, oppose la triade de ces vertus à l'ensemble des « charismes » comme jouissant d'une *durée stable*, tandis que les charismes sont passagers ; et, comme les charismes caractérisent la vie présente, il s'agirait pour la foi, l'espérance et la charité, d'une permanence éternelle. Ainsi comprennent Lietzmann, Robertson-Plummer, Bachmann, Toussaint, et autres. Mais ils sont très embarrassés alors pour expliquer cette assertion de l'Apôtre ; même après avoir réduit νυνὶ δέ (vulg. *nunc autem*) à une simple signification de particule conclusive, comment admettre que Paul fasse durer éternellement la foi et l'espérance, lorsqu'il a dit si clairement ailleurs qu'elles passeront avec cette vie (Rom., VIII, 24 ; II Cor., V, 7 ; cf. Hébr., XI, 1) et que le verset précédent exclut pour l'autre vie l'obscurité inhérente à la foi ? Il ne suffit certes pas de s'en tirer, comme Bachmann, en parlant de la persistance de leurs effets, et d'une « foi » qui ne serait plus « la certitude d'un invisible », ou, comme Toussaint, de laisser la question à trancher aux théologiens, ou de recourir, avec Robertson-Plummer, à la possibilité d'un progrès dans la connaissance céleste.

Pour Allo, ce problème paraît artificiel. A son avis, si le verbe « *manent* » signifie « subsister », ce n'est pas nécessairement une subsistance sans fin. Le *nunc autem*

peut et doit se confondre exactement pour le sens avec l'ἄρτι précédent (videmus *nunc*, ℣. 12). Au ℣. 12, il était question de la vision « en énigme » ; or cette vision n'est autre que celle de la foi. La foi, l'espérance qui l'accompagne et les charismes qui mettent en exercice la foi et l'espérance, tout cela caractérise le temps présent (ἄρτι, νυνί) où l'on ne voit pas encore Dieu ; tout cela sera aboli ensemble, parce que les charismes sont essentiellement joints au régime actuel de la foi et de l'espérance. Il ne faut pas opposer la condition de la foi et de l'espérance qui « resteraient » à celle des charismes qui ne « resteraient pas ». Nulle part le texte ne dit que les charismes doivent cesser au cours de l'histoire terrestre...

Alors, que peut-il signifier ? Paul a dit ci-dessus (℣. 8) que la charité, au contraire des dons, ne passera pas. Mais si la charité, telle que nous la connaissons ici-bas, est déjà indépendante des charismes, elle ne l'est point des deux autres vertus, la foi et l'espérance. C'est toujours ensemble que les trois subsistent ; cette triade paraît indissoluble ; « ces trois-là restent liées », et la charité paraît subir quelque imperfection de ce contact. Oui, mais ce n'est que pour le temps présent ;

quand il sera écoulé, la triade ne subsistera plus, voilà l'opposition qui est dans la pensée de Paul ; *mais* la charité, elle, durera toujours, dans un splendide isolement, dégagée des compagnes et soutiens actuels, *parce qu'elle est la plus grande des trois.*

. . . .

En toute assurance, nous paraphraserons ainsi ce verset 13 :

« Il est vrai que pour le temps présent — à la différence d' « alors », — subsistent ensemble trois vertus qui paraissent inséparables ; la Foi, l'Espérance, la Charité ; et cette triade implique en soi de l'imperfection ; aussi la foi « en énigme » et l'espérance qui ne tient pas ce qu'elle désire (Rom., VIII, 24), celles-là tomberont ; mais l'une des trois subsistera seule « alors », parce qu'elle est la plus grande, nullement liée à l'état d' « enfance », d'obscurité, d'attente, de perfection « partielle » seulement, parce qu'elle est au contraire la vertu définitive et parfaite, rendant capable de voir Dieu : c'est la Charité » [2].

L'interprétation de M. Amiot paraît se rapprocher de la première façon de comprendre le texte paulinien. Dans la récente *Introduction à la Bible*, II, p. 427, la prééminence de la charité est ainsi exposée par J. Gambier :

Si l'on doit aspirer aux dons les meilleurs (les charismes de connaissance) la charité les surpasse encore tous. De même qu'au ch. IX elle conditionnait l'usage de la liberté chrétienne, elle est ici le signe authentique et durable de la vie chrétienne, son critère fondamental : sans elle, tous les charismes ne sont rien ; elle comprend toutes les vertus et résume la vie chrétienne ; elle dépasse même la foi et l'espérance *qui, avec elle, dureront toujours.*

Il reste donc que l'exégèse de I Cor., XIII, 13 laisse une certaine liberté d'interprétation. On peut se demander dans quelle mesure, le magistère ou l'enseignement théologique ont pu préciser les limites de cette liberté.

* *

2. — Cet enseignement est tout d'abord et surtout la définition dogmatique de Benoît XII, dans la Bulle *Benedictus Deus :*

Cette vision et cette jouissance de la divine essence font cesser dans ces âmes les actes de foi et d'espérance, *en tant que foi et espérance s'entendent des vertus théologiques au sens propre* (Denz.-Bann., 530).

Pour être en règle avec la foi, il suffit donc de reconnaître que, dans les âmes bienheureuses, il n'existe aucun acte de foi ou d'espérance *relevant spécifiquement des deux vertus théologales correspondantes.* Mais il est à la rigueur possible de reconnaître dans ces âmes bienheureuses des sentiments pouvant se rapporter à l'ordre de la connaissance ou de la possession de Dieu, sans que ces sentiments puissent être spécifiquement des actes de foi ou d'espérance théologales. Il semble que S. Thomas ait entrevu (par avance) cette explication possible du dogme catholique, tout au moins en ce qui concerne la foi :

Au dire de certains, l'espérance disparaît tout à fait, tandis que la foi demeure, c'est-à-dire quant à la substance de la connaissance. Assurément si l'on entend par là qu'elle reste, non dans une identité numérique mais dans une identité générique, c'est tout ce qu'il y a de plus vrai, car la foi s'accorde avec la vision dans un genre, celui de la connaissance... (I^a-II^{ae}, q. 67, a. 5).

En ce qui concerne l'espérance, saint Thomas affirme sans hésitation le principe dogmatique : quand l'espérance a atteint son objet, l'espérance disparaît pour laisser la place à la possession. Mais, en face de ce principe général, S. Thomas trouve des affirmations de l'Ecriture ou des traditions théologiques qu'il faut expliquer. Le psaume 30, considéré comme messianique, lui impose d'expliquer dans le Christ le texte *In te Domine speravi.* La résurrection future est aussi un bien qu'attendent les Bienheureux.

Ni le Christ ni les Bienheureux n'ont l'espérance théologale, car ils sont en possession de la béatitude essentielle... Il ne peut s'agir, chez eux, que d'une attente de biens créés. Cette attente n'est pas autre chose que l'espérance selon la définition commune, c'est-à-dire le sentiment inné de tendance vers tout objet reconnu comme bon, futur, difficile et cependant d'une conquête possible. La connaissance étant surnaturelle, puisque les objets sont vus en Dieu et sont présentés comme les conséquences de la gloire de l'âme, et le motif demeurant la toute-puissance auxiliatrice de Dieu, l'espérance est surnaturelle, quoique non théologale ; elle est la réaction spontanée de notre désir, qui ne nécessite pas d'habitus spécial parfait puisque les objets demeurent limités, mais qui pourtant est à un stade supérieur à l'espérance purement naturelle, par suite de la qualité de l'objet et de la valeur du motif... » [3].

Dans la *Somme théologique,* S. Thomas précise que l'espérance ne peut exister ni dans le Christ, ni chez les Bienheureux : il ne peut être question que d'un *désir :* « ceux qui possèdent la gloire de l'âme, on ne dit pas à proprement parler qu'ils espèrent la gloire du corps ; on dit seulement qu'ils la désirent » [4].

Plus intéressante peut-être est l'opinion exprimée par Suarez. En ce qui concerne la foi chez les bienheureux, le grand théologien jésuite estime qu'un acte de foi reste, absolument parlant, possible aux élus dans la gloire, mais que cela n'est jamais, en fait, réalisé :

[1] Dans un *excursus* (XIV), Allo se demande d'où vient la triade « foi-espérance-charité ». De multiples considérations l'amènent à formuler la conclusion suivante : « En fin de compte, la familiarité que S. Paul et ses fidèles paraissent avoir eue avec la triade de nos « vertus théologales » ne peut s'expliquer qu'en remontant à une formule des tout premiers temps de l'Eglise... C'est peut-être le Seigneur lui-même qui l'avait « frappée » ; Resch avait même supposé un « agraphon » (mais sans raison démonstrative). En tout cas, le groupement par trois ne suffit pas à faire supposer, avec Norden, une influence des religions à mystères sur sa forme. L'analyse la moins compliquée de la vie et de l'expérience chrétiennes, c'était bien assez pour mettre tout à fait à part ces trois vertus solidaires, d'où dépendait tout le salut, alors comme aujourd'hui » (p. 353).

[2] E.-B. Allo, *Première épître aux Corinthiens*, Paris, Gabalda, 1935, p. 350-51.

[3] Doctrine résumée par J. Le Tilly, O.P., dans *L'Espérance*, tr. fr., VIII. *L'Espérance dans le Christ et les Bienheureux* (*Sum. theol.*, II^a-II^{ae}, q. 18, a. 2, p. 235). — Sur les opinions des théologiens antérieurs à Benoît XII, voir notre article *Gloire* du *D.T.C.*, VI, 1423.

[4] S. Thomas, *Sum. theol.*, I^a-II^{ae}, q. 67, a. 4. — Sur la foi et l'espérance dans l'âme du Christ, voir notre article *Jésus-Christ, D.T.C.*, VIII, 1285-86.

Cette impossibilité de fait doit s'entendre de l'acte même de l'intelligence, l'acte de croire, et, conséquemment, de l'acte efficace de la volonté commandant l'adhésion de l'intelligence. Mais si nous parlons du simple acte de pieuse affection de la volonté par lequel cette dernière se montre prête, si besoin en est, à incliner l'intelligence vers la soumission de la foi, un tel acte peut se retrouver chez les bienheureux, parce qu'il est simplement un acte de vertu ne renfermant aucune imperfection qui répugne à l'état de béatitude... Simple disposition de l'âme, possible chez les élus [5].

Pour l'espérance, Suarez admet la permanence de l'*habitus spei quoad substantiam*, mais sans la possibilité d'acte d'espérance en ce qui concerne la béatitude *essentielle*. Deux arguments principaux lui semblent justifier cette position : tout d'abord la nécessité de rapporter à la vertu d'espérance l'acte d'amour *intéressé* de Dieu inséparable de l'amour et de la jouissance béatifiques ; ensuite la nécessité d'expliquer les actes d'espérance touchant l'objet secondaire de cette vertu : glorification des corps, béatitude des amis et des proches [6]. On trouve des sentiments analogues chez Lessius, *De summo bono*, l. II, c. XIX.

De cette diversité d'opinions, aucune conclusion n'est à tirer qui puisse infirmer l'explication proposée par M. Amiot. *In dubiis libertas.*

A. MICHEL.

[5] Suarez, *De fide*, disp. VI, sect. IX, n. 7.
[6] Suarez, *De virtute spei*, disp. I, sect. VIII, n. 5.

HONORAIRES ET MESSES « PRO POPULO »

Q. — Dans notre diocèse, l'obligation de célébrer la messe *pro populo* a été réduite à un dimanche par mois, — plus certaines grandes fêtes liturgiques ; les autres dimanches, le curé peut disposer librement de son honoraire. Pour ce qui est des « fêtes supprimées », l'obligation de la messe *pro populo* a été complètement abolie en vertu d'un indult ; en revanche, le curé est tenu de célébrer ces jours-là à une intention rétribuée et l'honoraire doit être versé à l'évêché au profit de la caisse des séminaires.

Par suite d'une décision épiscopale, c'est le premier dimanche du mois que doit être célébrée l'unique messe mensuelle *pro populo* (sauf s'il s'agit des mois dans lesquels tombent les fêtes de Pâques et de la Pentecôte). Or il arrive que l'un ou l'autre des trois dimanches « libres » coïncide avec une fête du sanctoral, qui comporte l'obligation de la messe *pro populo*.

En cette occurrence, peut-on dire que l'indult ayant supprimé l'obligation de célébrer « pour le peuple » ce dimanche, cette obligation « revit » au titre de la fête du sanctoral qui tombe ce jour là ; en sorte que le curé qui célèbre (à intention rétribuée en vertu d'un autre indult) ne peut percevoir pour lui cet honoraire ?

La question est très discutée entre confrères : les uns disent qu'en droit il ne peut pas y avoir *deux obligations* de célébrer « pro populo » le même jour ; or un indult a supprimé l'obligation inhérente au dimanche ; donc, ce jour là il n'y a plus d'obligation et le curé peut garder l'honoraire de la messe. D'autres sont plus hésitants et pensent que l'obligation résultant de l'incidence de la fête du saint subsiste ; en conséquence, c'est le second indult qui entre en jeu, et le curé ne peut « faire sien » l'honoraire perçu ce jour là.

Comme une question de justice est en cause (appropriation de l'honoraire) l'*Ami* pourrait-il éclairer le débat et proposer une solution conforme au droit ?

R. — La difficulté soulevée par cette consultation est réelle, et nous ne sommes pas surpris de la voir tranchée en des sens opposés.

1° Attachons-nous d'abord à l'opinion qui incline vers la suppression de toute obligation de la messe *pro populo*, en raison de l'indult qui a réduit les messes du dimanche à une par mois.

Si nous avons bien compris l'argumentation mise en avant, elle reviendrait à ceci : en cas de concurrence d'un dimanche avec une fête supprimée, le droit (can. 339, § 2) spécifie qu'une seule messe *pro populo* est obligatoire Dans la pensée de notre correspondant, il semble que cette messe soit celle *du dimanche* ; celle qui découle de la fête se trouve par là-même abolie, selon la concession expresse du Code. Or, en vertu de l'indult, l'obligation provenant du dimanche disparaît à son tour : et il n'apparaît pas que celle qui résulte de la fête reprenne vigueur. Ce dimanche donc, le curé sera libéré de toute obligation de la messe *pro populo*, en raison de l'indult qui a réduit à une par mois les messes à célébrer pour le peuple les jours de dimanche.

Tel serait, si nous avons bien compris l'exposé, le raisonnement des tenants de la première opinion. Pour bien leur montrer que nous ne méprisons pas leur manière de voir, nous leur suggérons une raison supplémentaire : le « motif » de l'octroi de l'indult a été, — à n'en pas douter, — d'accroître les ressources des curés, en leur laissant le bénéfice de l'honoraire trois dimanches sur quatre. Si l'obligation de la messe *pro populo* subsistait, il ne resterait au curé, durant le mois en question, que deux honoraires sur quatre... au lieu de trois.

2° Cependant, en dépit de ce que ce raisonnement peut avoir de séduisant, c'est à la seconde opinion que nous croyons devoir nous ranger, — et pour les motifs suivants :

a) La faculté de ne célébrer qu'*une* seule messe *pro populo*, stipulée au canon 339, § 2, ne résulte que de l'occurrence le même jour d'une *double obligation :* dans le cas présent (et en dehors de tout indult) celle qui vient du dimanche et celle qui découle de la « fête » (même « supprimée »).

b) Si l'*une* de ces deux obligations vient à disparaître (par indult ou dispense particulière, par modification de la loi, ou même par translation *totale*, comme il est prévu au canon 339, § 3) l'obligation qui résulte du second titre semble bien devoir *subsister* (et non pas « revivre »). De quel droit pourrait-on prétendre qu'elle est éteinte ?...

c) Et quand nous parlons de « second titre » d'obligation, ou de « seconde obligation », nous n'avons pas l'intention de laisser entendre que nous considérons l'obligation de célébrer *pro populo* le dimanche comme étant première et principale, tandis que celle qui découle de la fête, ne serait que secondaire ou accessoire, — et s'éclipserait devant la première... A notre avis, les deux obligations ont la même valeur et sont sur le même rang. C'est seulement la *rencontre*, le même jour, d'un dimanche et d'une fête supprimée, qui fait *fondre* les deux obligations en une seule, sans que l'on puisse dire que l'une d'elles soit absorbée par l'autre.

d) Dès lors, l'obligation de célébrer « au titre du dimanche » ayant disparu en raison de l'indult, l'obligation qui résulte de la « fête » demeure dans toute sa vigueur : c'est comme si la dite fête était tombée en semaine, ou avait été transférée (totalement) en dehors du dimanche.

e) Quant à l'objection, que nous avons nous-même soulevée — à savoir que l'indult a pour but d'assurer au curé la ressource supplémentaire de trois honoraires par mois, et qu'en conséquence il convient d'accroître cette faveur (*favores sunt ampliandi*), — elle ne tient pas. En effet la concurrence du dimanche et d'une « fête supprimée » est une éventualité tout à fait fortuite, et ce n'est pas sur cette rencontre hypothétique qu'ont été calculés les moyens « d'honnête subsistance » du curé : quand cette coïncidence n'a pas lieu, on ne saurait dire que le curé est « privé » de quelque chose ; simplement il ne bénéficie pas d'une « aubaine ». Il sera dans la même situation que si la dite « fête » était « tombée » (comme c'est le cas le plus fréquent) en semaine.

f) Cependant l'argument fondamental et décisif de notre position, c'est que l'indult, supprimant la messe du dimanche, laisse subsister l'obligation de célébrer pour « le peuple » en raison de la fête.

Et comme, dans le diocèse en question, un deuxième indult est venu abolir l'obligation de la messe *pro populo* les jours de « fêtes supprimées », il restera au curé le devoir [1] de célébrer à une intention rétribuée et de verser l'honoraire à l'évêché, tout comme si la dite fête était tombée en semaine, sans concurrence avec le dimanche.

A. Bride.

[1] Nous disons bien le « devoir », l'obligation... Car certains curés, pleins de zèle pour leur troupeau, avaient prétendu s'en tenir au Code et continuer à célébrer « pour leur peuple », sans se soucier des indults diocésains. La S. C. du Concile déclara le 8 mai 1920 que l'Ordinaire *avait le droit* « d'obliger ces prêtres à célébrer à une intention rétribuée et à verser l'honoraire au profit de la cause pie déterminée dans l'indult. » (*Acta*, XII, 536). Dans l'ensemble, les Ordinaires usent de ce droit de contrainte.

REPONSE OU SILENCE ?...

Q. — Consulté au sujet d'une jeune fille, que désire épouser un de mes jeunes paroissiens, je réponds au confrère qui m'interroge : « Il y a des cas où je ne réponds pas aux questions du genre de celle que vous me posez... » Car la jeune fille n'est pas baptisée, et d'une famille antireligieuse : si je ne dis pas la vérité, je risque de nuire au jeune homme ; si je la dis, je nuis à une de mes paroissiennes... Que faire ?

R. — Il fallait donner satisfaction à cette demande raisonnable et fournir le renseignement .

1° parce que ce jeune homme a le droit de connaître la religion de sa fiancée, comme il a le droit de connaître sa nationalité. Qu'il prenne son curé comme intermédiaire pour savoir si cette jeune fille est catholique est parfaitement normal.

2° Parce que le curé ne cause aucun tort à cette jeune fille en faisant connaître à son prétendant qu'elle n'est pas baptisée : sa situation religieuse est, en effet, connue autour d'elle ou du moins sera connue dès l'enquête matrimoniale, — et elle n'a pas le droit de cacher sa situation religieuse. La crainte de causer du tort devrait faire supprimer toutes les publications de bans et la formule : « Si quelqu'un connaît quelque empêchement à ce mariage, il est obligé en conscience de le faire connaître... »

3° Parce qu'il n'y a pas là de secret.

Le secret est une chose cachée qu'on ne doit pas divulguer. Par conséquent toute chose connue ou sur le point d'être divulguée, tout ce qui peut être prouvé par des registres publics, n'est pas matière à secret.

Le fait que cette jeune fille n'est pas baptisée n'est pas un secret professionnel. On appelle secret professionnel ce que l'on confie à une personne qui, par état, a mission d'assister les autres de ses avis et de ses bons soins. Cette absence de baptême n'est pas chose confiée. C'est une constatation que fait connaître le registre des baptêmes.

Ce fait que la jeune fille n'est pas baptisée est un fait public de droit, qui ne peut être matière à secret.

E. Garrigou.

SACREMENTS A DES DIVORCES REPENTANTS

Q. — Deux époux divorcent.

Lui épouse civilement une femme non mariée avec laquelle il vit depuis 10 ans comme frère et sœur. Autour de la cinquantaine, tous deux souffrent, depuis la perte d'un fils unique, de ne pouvoir communier. S'ils renoncent à leur mariage civil devant témoins, cela suffirait-il pour avoir droit aux Sacrements ?

R. — Pour pouvoir être admis aux Sacrements, ces pécheurs publics, que sont ces pseudo-époux, doivent se mettre en règle avec Dieu, puisqu'ils sont des pécheurs, et avec l'opinion publique, puisqu'ils sont des pécheurs publics.

Pécheurs, ils se mettront en règle avec Dieu par le regret sincère de leurs fautes passées et par la promesse de ne plus recommencer. Regret et ferme propos leur permettront de recevoir l'absolution sacramentelle et de réparer ainsi à l'égard de Dieu.

Mais leur condition de pécheurs publics leur impose le devoir de réparer, à l'égard de l'opinion publique, le scandale que fut le divorce, leur union civile, leur adultère. Cette exigence ne peut être éludée. Comme la restitution d'un bien volé s'impose au voleur qui veut communier, de même cette réparation au for externe s'impose au pécheur public comme une condition nécessaire pour être admis aux Sacrements. C'est par cette réparation publique qu'ils cesseront d'être des pécheurs publics.

Comment faire cette réparation ? Que comporte-t-elle ? Cela dépend du degré de scandale provoqué dans l'opinion. Suffirait certainement une rétractation devant deux témoins discrets, et par écrit si possible. Cette rétractation devrait comporter le regret du passé et l'engagement de cesser la vie commune.

Ces conditions une fois remplies, ces chrétiens seraient admis aux Sacrements.

E. G.

LITURGIE

Consultations rubricales

Q. — Est-il permis de célébrer la Messe votive du Saint-Sacrement : *Cibavit*, pour une exposition d'une journée, un dimanche de 2e classe ?

Si l'adoration tombe un dimanche où est fêté S. Jean-Baptiste (1re classe), patron de la paroisse, faut-il ajouter, sous une seule conclusion, l'oraison du St-Sacrement ? la mémoire du dimanche est-elle permise ?

R. — Le code des rubriques (nn. 348-354) distingue trois sortes d'exposition du Saint-Sacrement, selon leur durée :

a) l'exposition des Quarante-Heures (nn. 348-350), qui s'étale sur trois jours, c'est-à-dire du premier jour après la messe jusqu'au surlendemain à la même heure (cf. Instruction Clémentine) ; le premier et le troisième jour, la messe est obligatoirement celle du Saint-Sacrement ;

b) l'exposition qui ne dure qu'un seul jour (n° 353 : *quæ per* UNUM *diem* ; remarquer l'adjectif ; il n'est pas dit : *per diem*), c'est-à-dire pendant vingt-quatre heures consécutives : la messe du Saint-Sacrement est *permise* ;

c) l'exposition qui ne dure que quelques heures, et c'est le cas le plus fréquent, même lors de la fête de l'Adoration perpétuelle (n° 354) : on ne peut dire la messe du Saint-Sacrement qu'en l'occurrence d'un jour liturgique de 4e classe, sinon, on célèbre la messe du jour *sans* mémoire du Saint-Sacrement (ne pas oublier le n° 3 du Motu proprio de S. S. Jean XXIII, 25 juillet 1960 : « ...indulta... quæ his rubricis obstant, revocantur »).

Quand le second cas (ci-dessus, *b*) se réalise, la messe d'exposition, un *dimanche de 2e classe*, *peut* être celle du Saint-Sacrement (*Cibavit*) : rien dans les rubriques précitées (nn. 348-354), et aussi n° 342 *c* ne l'interdit : *on ne fera pas* mémoire du dimanche en vertu du n° 112 *b*.

Toujours dans les conditions prévues au n° 353 (*b*, supra), si l'Adoration a lieu le dimanche 24 juin (fête de Ire classe), l'oraison de la messe votive du Saint-Sacrement *peut* être ajoutée à celle du jour sous la même conclusion (n° 353, 330, *c*). Cette oraison du Saint-Sacrement n'est pas une commémoraison (elle remplace la messe empêchée), et là ne joue pas le n° 113 du code ; mais alors on ne fera pas mémoire du dimanche. Si au contraire on ne dit pas l'oraison du Saint-Sacrement (qui est simplement facultative en vertu du n° 353), la messe de saint Jean-Baptiste comportera la mémoire du dimanche, comme l'indique l'ordo.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

J. LECLERCQ. — **Saisir la vie à pleines mains.** In-8, 286 p., 9,75 NF. — Paris, Casterman, 1961.

« L'ouvrage qu'on va lire n'est pas une œuvre de débutant. L'auteur étudie la morale depuis plus de 30 ans, il en a scruté de nombreux aspects et y a déjà consacré un assez grand nombre de volumes » (p. 7). Cet avertissement de l'avant-propos montre déjà l'intérêt du livre. La présentation n'en est pas moins habile et parfaitement adaptée au grand public. Aussi l'auteur se refuse-t-il à procéder par formules abstraites, définitions rigoureuses, déductions, ne voulant pas sembler sacrifier le réel à la logique de système. Le seul lien auquel il consente est le lien dialectique, s'efforçant de suivre le mouvement spontané de l'esprit et de cerner par perspectives successives le problème moral. Il faudra, à la lecture, se souvenir de ce propos ; il permet seul de pénétrer au cœur de l'ouvrage. En vrai maître, l'auteur propose et la méthode et les idées. Le procédé est concentrique, les mêmes thèmes reviennent périodiquement, chaque fois mieux éclairés. Chacun est libre « de s'embarquer pour le voyage » (p. 14).

Ainsi prévenu, on saura aisément dépasser certaines formules à l'emporte-pièce qui, prises telles quelles, pourraient heurter. Ce sont des stimulants pour le lecteur ; elles l'obligent à réagir et lui procurent parfois l'avantage momentané de la rectification. « Lorsque Husserl assigne comme point de départ à la philosophie l'attitude naïve devant l'objet, il ne fait pas autre chose que les protagonistes du jazz » nous est-il affirmé (p. 33). Sans doute, mais qui ne voit, sous une similitude pressentie et non explicite, l'abîme des différences ? Est-il vrai que l'intentionalisme — c'est-à-dire l'importance accordée à l'intention au détriment de l'acte objectif — à partir de la Renaissance, ait eu pour conséquence « pendant trois siècles, un arrêt de la pensée et de l'art chrétiens » (p. 89) ? On aurait tort cependant d'en vouloir à l'auteur ; ce serait oublier que c'est une des vertus du pédagogue que de présenter le paradoxe qui met en branle l'esprit et l'invite à une joute féconde dont le vrai est l'enjeu.

Après un premier chapitre qui présente les constantes de la pensée moderne, en matière de morale, le second nous livre une des clés de l'ouvrage (p. 75) : la distinction entre morale-code et morale-sagesse. L'une a un aspect statique ; elle invite à pratiquer un certain nombre de préceptes requis par le bien commun ou par le salut. D'où son importance dans l'Eglise en raison de son double caractère : société visible, il lui faut un critère d'appartenance qui soit non seulement rituel mais aussi moral ; société surnaturelle, il lui faut indiquer les conditions objectives de l'état de grâce. Cette nécessité de la morale-code, dans l'organisme ecclésial, permet de comprendre les distinctions classiques, préceptes-conseils, devoir-perfection, péché-imperfection, ainsi que la précision casuistique croissante de l'enseignement moral.

Toute autre se révèle la morale-sagesse. Essentiellement dynamique, elle se propose le développement harmonieux de la personne. Le sage est l'homme de la réflexion et du bien vivre car vérité et bien vont chez lui de pair. Aussi est-il non conformiste. A l'appui de ses dires, l'auteur cite la sagesse bouddhiste, taoïste, hindoue, grecque. S'interrogeant sur l'attitude de Jésus lui-même, il constate qu'Il s'est présenté comme un sage en même temps qu'un Sauveur. Il appelle à l'absolu du Royaume, à l'unique nécessaire, à l'amour. Est-ce à dire que l'Eglise lui ait été infidèle sur ce

point ? Non, car la morale-sagesse se retrouve en son sein ; seulement, c'est dans la littérature spirituelle, ascétique et mystique que, le plus souvent, il faut l'aller chercher.

Muni de cette clé, l'auteur va se poser à nouveau des problèmes essentiels de l'ordre moral, et, en premier lieu, celui de l'impératif (ch. 3). Il s'avère alors que l'absolu du devoir prôné par Kant ne peut se fonder que sur l'absolu du bien, et ce dernier sur l'Absolu tout court. La synthèse artistotélico-thomiste tire de là sa force invincible. On peut seulement regretter qu'aucune allusion ne soit faite à Scheler, dont la critique de Kant aboutit à des conclusions similaires. Ce lien de la morale au bien et à l'Absolu justifie ainsi son identification à la sagesse.

Celle-ci (ch. 4) pourrait se définir comme un effort de « réduction à l'Un ». La supériorité du Christianisme éclate en ceci que cet Un est Dieu-Amour, Dieu-avec-nous. Lui seul permet une sagesse qui ne dégénère pas en ascèse du vide ou en ascèse dualiste ; l'ascèse d'équilibre à laquelle elle conduit n'ampute point l'homme ni ne le désespère. « La notion du Dieu d'Amour manifesté par le Christ donne à tout ce qui est chrétien une densité qu'on ne trouve pas ailleurs » (p. 149).

Le sage ainsi décrit, on peut s'interroger sur ses rapports avec la société (ch. 5), et la question est double : celle de ses relations avec les morales qui naissent spontanément en milieu social — celle de son attitude envers autrui et la société. Le sage rencontrera habituellement la morale de l'honnête homme, celle de l'honneur, plus bas encore, une moralité de type sociologique. De cette dernière, l'appréciation est facile, car elle a le tort d'identifier le bien moral à ce qui se pratique. La seconde est une morale de classe et s'explique par un instinct de défense collective ; à côté d'aberrations, elle comporte des exigences valables de respect. La première enfin est une morale de discrétion et de modération, ennemie des extrêmes ; son bilan est beaucoup plus positif ; elle s'essaie à concilier multiplicité et unité dans un certain équilibre. Pour l'auteur, elle recouvre ce que la pensée chrétienne classe comme morale naturelle. A cette occasion, il nous donne des aperçus féconds sur le rapport qu'elle entretient avec la morale surnaturelle (p. 159-168).

Quelle sera maintenant l'attitude du sage face à autrui et à la société ? L'analyse de la sagesse met en évidence trois types de comportement : celui du saint, du héros, de l'ascète, donnant plus ou moins place à trois types d'altruisme : l'altruisme-respect, l'altruisme-entr'aide, l'altruisme-social (dévouement à la société comme telle). La sagesse chrétienne incarne ces trois composantes, fondée qu'elle est sur le Dieu révélé en Jésus-Christ qui invite tous les hommes à édifier dès ce monde son Royaume d'amour.

Il ne reste plus qu'à décrire, dans ses constantes et dans sa dialectique concrète, la vie morale. C'est l'objet du dernier chapitre.

On le voit, le phénomène moral est pris en quelque sorte « par masse ». L'A. aide, suggère, conduit au point d'où les panoramas apparaissent dans leur ampleur ; il déblaie la route ; il suggère même, mais, s'il réalise ce qu'il s'est proposé, « la réflexion du lecteur dépassera ce qu'on lui dit » (p. 13). C'est fort de son agrément que nous ferons les quelques remarques suivantes :

L'opposition morale-code, morale-sagesse, est indéniable dans les faits. N'est-elle pas réductible en droit ? L'origine de la première semble bien relever d'une intuition spontanée de valeurs morales, normalement appelée à s'objectiver sous forme de prescriptions dès lors qu'elle veut acquérir stabilité et puissance d'universalisation. Le sage va donc la trouver devant lui comme corps constitué. Sa tâche est de faire sien cet acquis culturel, avec discernement critique, de l'intérioriser, c'est-à-dire d'en développer le dynamisme interne. Dès que la formulation en préceptes est saisie comme une étape nécessaire de l'universalisme moral, la morale-code devient elle-même un moment de l'itinéraire sapientiel, son point de départ et son tremplin. Tout chrétien est appelé à la sagesse, c'est-à-dire à l'intériorisation des préceptes et au prolongement personnel des intentions morales dont ils sont l'objectivation.

En second lieu, si la morale chrétienne est réellement sagesse, on souhaiterait une mise en forme plus rigoureuse de cette dernière notion ainsi qu'un exposé plus ample de la sagesse chrétienne. C'est pour avoir été trop vivement intéressé par les multiples aspects de la pensée de l'A. que nous nous demandons : quelle est donc l'idée, ou encore l'essence de l'attitude sapientielle qui permette à la fois de comprendre dans leur diversité et de juger les différentes formes de sagesse païenne, en même temps de nous faire toucher du doigt la valeur incomparable de la sagesse du Christ crucifié dont parle S. Paul ? C'est au sein de cet ensemble qu'il conviendrait de situer l'intégration et la transfiguration de la morale naturelle dans l'éthique chrétienne.

La méthode concentrique permet la saisie de l'ensemble. Elle devrait pouvoir se dépasser en méthode linéaire donnant naissance à un exposé systématique de la sagesse chrétienne, et ce n'est pas un des moindres mérites de ce livre que d'ouvrir des perspectives engageant à un tel travail.

Ph. DELHAYE.

---

1. Alfred SIRONVAL. — **Pour une pédagogie catéchétique.** — In-8 de 144 p., 7,50 NF. — Paris, Casterman, 1961.
2. Th. MAERTENS et Collaborateurs. — **Notre catéchèse : N° 3 : L'Eglise-Jérusalem au catéchisme. N° 4 : Les thèmes du Pasteur et de la Route au catéchisme.** — Deux in-8 de 72 et 118 p. — Bruges, Editions de l'Apostolat liturgique, 1961.
3. Office diocésain de l'Enseignement religieux de Tournai : **La Vie dans le Christ.** — Guide III, fascicule A. **Guide pour les catéchistes des classes de cinquième et sixième années primaires.** — In-8 carré de 114 pages, 6,50 NF. — Paris, Casterman, 1961.
4. Jean CRISTIN. — **Retraites et récollections pour pré-adolescents.** — In-8 de 174 p., 7,70 NF. — Paris, Bonne Presse, 1961.
5. Yvan DANIEL. — **Vivre en chrétien dans mon quartier.** Deuxième année. — In-12 cartonné de 224 p. — Paris, Editions ouvrières, 1961.
6. Madeleine MUNICH. — **Cherche Dieu au village.** — In-12 de 192 p., 4,80 NF. — Paris, Editions ouvrières, 1961.
7. « Fêtes et Saisons » : **La formation chrétienne des tout-petits.** — In-4 de 28 p., 0,70 NF. — Paris, Edit. du Cerf, 1961.

1. — Cette synthèse de pédagogie catéchétique se distingue des plus récentes du même genre en ce qu'elle est rédigée sous forme de manuel aux alinéas clairement séparés, numérotés et subdivisés. L'auteur se borne à l'essentiel, laissant aux catéchistes le soin de prolonger leur information dans les ouvrages parus ces dix dernières années, et dont il s'inspire ouvertement.

A la suite de la récente orientation de la catéchèse, il insiste sur le contenu de la foi plus que sur les méthodes employées pour l'enseigner. Après les précisions indispensables sur la nature de la catéchèse, les objectifs du catéchisme, et la mission du catéchiste, il rappelle les conditions d'une ambiance convenable à l'ensei-

gnement religieux et d'une méthode adaptée à l'enfant.

Puis il expose longuement la manière de faire la causerie, soit doctrinale, soit biblique. Ensuite il signale brièvement les plus utiles des activités et les conditions de leur efficacité, et il termine en montrant comment la catéchèse doit conduire à la liturgie.

Cet excellent manuel sera utile aux prêtres et aux catéchistes. Il les aidera spécialement à ne pas subordonner l'essentiel (la doctrine de vie) aux moyens (les méthodes).

2. — Le n° 3 de cette série contient d'abord un recueil bref mais dense (4 pages) des textes bibliques sur Jérusalem, son élection, sa valeur de signe de l'unité, de signe du ciel et de lieu de l'Alliance.

Les textes ainsi groupés sont commentés pédagogiquement dans les 9 pages suivantes, et ensuite exploités méthodiquement selon les diverses leçons de catéchisme : aux 6-7 ans, 7-8 ans, 9-10 ans, 11-12 ans, et en dernier lieu en vue d'une leçon unique pour les 7-12 ans sur Marie, Nouvelle Jérusalem. Les dernières pages contiennent un commentaire catéchétique de la messe de la dédicace, une sélection de chants relatifs à Jérusalem, et un bulletin critique des principaux manuels catéchistiques sur le point précis de Jérusalem.

Le fascicule 4 groupe l'étude des deux thèmes du Pasteur et de la Route.

Le plan est le même que précédemment. D'abord chaque thème est étudié dans la Bible et suivi de réflexions pédagogiques. Puis des plans de leçons sont donnés pour les diverses classes d'enfants, de 7 à 12 ans. Les dernières pages contiennent une liste de chants relatifs à ces thèmes et une bibliographie critique beaucoup plus sommaire qu'au n° 3.

L'entreprise révélée par ces deux fascicules (nous n'avons pas eu connaissance des précédents) nous paraît excellente et de nature à contribuer efficacement au renouveau doctrinal et biblique du catéchisme. Jusqu'à présent beaucoup d'auteurs de manuels ont travaillé en ordre dispersé dans ce domaine. Grâce à ce nouveau travail d'équipe, poursuivi méthodiquement, les catéchistes pourront combler les lacunes existantes, en attendant que la nouvelle rédaction du catéchisme national, tant désirée, puisse profiter à son tour de tous les matériaux accumulés.

3. — Les écoles et paroisses du diocèse de Tournai ont adopté le manuel de catéchisme de M. le chanoine Colomb. Afin d'uniformiser l'utilisation de ce manuel et des livres du maître correspondants, le présent guide indique aux catéchistes de 5e et 6e années primaires le programme à remplir jusqu'en janvier prochain : c'est un ensemble doctrinal concernant Dieu, les principaux mystères révélés, et l'Eglise.

Pour chaque leçon on indique l'idée essentielle, l'attitude convenable, la prière, les activités et la mémorisation. En plus des renvois aux ouvrages de M. Colomb, on conseille l'utilisation de fiches éditées à Charleroi. En tout 28 chapitres.

Ce manuel, imposé dès cette année dans le diocèse de Tournai, pourra suggérer d'excellentes idées aux catéchistes des autres diocèses.

4. — Ce livre est destiné aux prêtres et catéchistes chargé d'organiser les retraites de communion solennelle, ainsi qu'aux prédicateurs de retraites d'adolescents. Après avoir précisé les principes d'orientation de la retraite (vie chrétienne de l'enfant, communauté d'adultes, ambiance pascale) l'auteur donne des conseils sur le choix du thème, le plan et les activités de la retraite, et il explique comment il faut la préparer. C'est seulement ensuite qu'il développe longuement (p. 55 à 149) les plans détaillés des 5 thèmes suivants : les dons de Dieu, la messe, l'appel, la vie nouvelle, le royaume de Dieu. Et il termine par quelques indications pratiques et bibiographiques.

Les organisateurs de retraite et récollections pour pré-adolescents auront dans ces pages une mine abondante où ils pourront puiser d'excellentes suggestions.

5. — Ce manuel de catéchisme de deuxième année est divisé selon le cycle liturgique. Sa principale caractéristique nous semble être son adaptation concrète, inductive et progressive à la psychologie de l'enfant. Le point de départ de chaque chapitre est un fait concret, sobrement illustré, suivi d'une leçon de quelques lignes qui s'en dégage tout naturellement, et sur quoi l'enfant est invité et aidé à réfléchir avant de recourir à son cahier, à la prière, et aux formules du catéchisme national.

Avec un tel manuel, l'attention de l'enfant est sans cesse renouvelée et le travail lui est extrêmement facilité.

6. — Présentant son ouvrage au lecteur, l'auteur le définit clairement : « Ce livre n'est pas un catéchisme... C'est chez toi que tu le liras... Il veut, tout simplement, t'aider à mieux aimer ta famille, tes camarades, ton village, tous ceux que tu rencontres... Il veut t'aider à mieux comprendre que le bon Dieu s'intéresse à tout ce que tu fais..., etc. » Les destinataires nous semblent être des enfants de 11 à 13 ans. Ils trouveront là un excellent complément de leur enseignement moral et religieux.

Partant toujours de faits concrets (l'amour de Linné enfant pour les fleurs, une partie de ballon, une maladie d'enfant, un accident, etc.,) abondamment et élégamment illustré en héliogravures, ses trente chapitres aident la réflexion et le travail personnel de l'enfant en le renvoyant à des « fichiers » qui remplissent les dernières pages et le familiarisent avec les textes bibliques en même temps qu'ils l'intéressent à l'actualité.

Quelques expressions seraient à réviser : « ennoblir » des pages 12 et 174 n'est-il pas pris pour « anoblir » ? « Santon », p. 53 et 184, veut-il dire « indigent » ?

7. — Signalons enfin le numéro d'octobre 1961 de *Fêtes et Saisons*. Rédigé par une spécialiste de l'éducation religieuse des tout-petits, Mlle Dingeon, avec la collaboration de G. Le Mouël et du Père Louvel, il contient d'excellents conseils sur l'urgence d'une bonne formation morale et religieuse dès les premières années, et sur la manière dont il faut s'y prendre pour élever l'âme de l'enfant à Dieu : pendant les repas, au foyer, devant la belle nature, à l'occasion des fêtes religieuses, etc. L'illustration, soignée comme toujours, a ceci de particulier qu'on a eu plusieurs fois recours au talent d'artistes âgés de 6 à 7 ans. Les jeunes foyers aimeront feuilleter ces pages et s'en inspirer.

A. P. FRUTAZ. — **Il complesso monumentale di Sant'Agnese e di Santa Costanza.** — In-8 de 160 p., ill. — Rome, Typographie Vaticane, 1960.

Les fouilles exécutées à la basilique Sainte-Agnès sur la voie Nomentane à Rome ont fourni à Mgr Frutaz, rapporteur général de la Section historique de la S. C. des Rites, l'occasion de publier un travail, élégant et documenté, d'archéologie et d'art sacrés sur l'ensemble de ce quartier si vénérable.

Il commence par rappeler les *données historiques* relatives à sainte Agnès, dont la première mention officielle se trouve dans la *Depositio martyrum* de 336 attestant la ferveur populaire en un tel lieu, au jour anniversaire de sa mort. S. Damase, S. Ambroise, Prudence nous ont laissé quelques données certaines sur l'authenticité de ce lieu comme étant celui du martyre, et sur la date du 21 janvier, mais ils divergent sur les détails du martyre, comme, du reste, les deux récits,

latin et grec, de la *Passio S. Agnetis*, dont se sont inspirés les artistes. Le culte liturgique d'Agnès a dépassé rapidement Rome ; le martyrologe hiéronymien la cite ; elle reçoit le rare honneur d'une mention au canon ; dès le VII^e^ siècle on trouve à Rome mention d'une seconde fête, le 28 janvier, consacrée exceptionnellement à sa naissance temporelle. On sait que le 21 janvier sont bénis les agneaux dont la laine servira à la confection des palliums.

Mgr Frutaz nous parle alors du *cimetière paléochrétien* (qui prit ensuite le nom de la sainte), bouleversé par les constructions ultérieures, et qui fit l'objet d'études sérieuses depuis 1869 : dans ce qui nous en est connu, il n'y a pas de peintures, mais d'intéressantes inscriptions. Traitant ensuite de la *basilique constantinienne*, il explique que les fouilles exécutées en 1954, et depuis, ont confirmé qu'elle n'était pas une basilique *ad corpus*, mais un grand sanctuaire, bâti sur le plan de la *basilica Apostolorum* de la voie Appienne et dû à la générosité de Constance, fille de Constantin-le-Grand (qui fut mariée deux fois et enterrée dans le mausolée proche de la basilique) ; l'A. nous expose l'état actuel de nos connaissances concernant cette grande basilique (on n'a pas encore retrouvé son baptistère), où se passèrent plusieurs événements importants aux IV^e^ et V^e^ siècles. Puis c'est à l'histoire de la petite *basilique cémitériale*, dont l'autel était élevé sur la tombe même de la sainte (des fouilles y ont été faites au début du siècle).

Mais au VII^e^ siècle les deux basiliques étaient en ruines : le pape Honorius I^er^ voulut alors reconstruire la petite basilique *ad corpus* et les fouilles opérées en 1957-58 permettent de mieux connaître les travaux effectués. L'actuelle basilique fut consacrée sous Clément XII (1732) et le présent volume nous en fait faire l'intéressante visite détaillée, s'arrêtant davantage évidemment devant les reliques de la sainte et de Ste Emérentienne et citant les textes capitaux se rapportant à tous les souvenirs rencontrés : l'on trouve réunie ici une documentation qui a requis de laborieuses recherches (les résultats sont présentés sans majoration, mais non sans chaleur et piété). Ne fait pas défaut la liste des cardinaux titulaires, ni la mention de l'érection, par S. S. Jean XXIII, de la basilique en église stationnale (pour le samedi de la Passion) en 1959. La visite se termine par celle du monastère attenant, où résident les chanoines réguliers dits du Latran. Le *mausolée de Constance* est ensuite décrit avec la même précision savante qui nous fait imaginer quelle devait être la somptuosité de ce tombeau (des restaurations y ont été exécutées juste avant la dernière guerre). Le sarcophage est au musée du Vatican.

Une quinzaine de pages de notes critiques, une cinquantaine d'illustrations (dont certaines en couleurs) figurant tant dans le texte qu'en fin de volume, des plans très clairs (celui qui reproduit tout l'ensemble archéologique et distingue, par un jeu de couleurs, les diverses époques est particulièrement utile), des références aux images opportunément situées en marge au fur et à mesure des explications, ajoutent du prix à cet ouvrage. Un résumé en français, anglais, espagnol et allemand assurera de nombreux lecteurs à ce volume, à la fois étude scientifique et guide-album, qui fournit la meilleure et la plus attrayante documentation que l'on puisse souhaiter sur cet ensemble monumental.

M. N.

Mgr CRISTIANI. — **Le Cardinal Lavigerie.** — 334 p. (13 × 20). — Paris, Edit. France-Empire, 1961.

Ce livre est avant tout le récit très objectif de la vie et des travaux du grand Africain qui fut le Cardinal. L'auteur le suit pas à pas depuis son enfance, dans ses premières tâches, puis dans son activité missionnaire. Celle-ci commence avec son œuvre de charité en Syrie. Il y apprit à connaître la mentalité arabe et comprit que seule l'influence de l'amour sincère et effectif du prochain pouvait être le point de départ d'une influence religieuse féconde sur ce monde arabe orgueilleux et fermé. De cette vue initiale devait s'inspirer tout son apostolat en Afrique.

Après un séjour à Rome en qualité d'auditeur de Rote, après un stage de 3 ans à la tête du diocèse de Nancy, il fut transféré à Alger. C'est là qu'il put donner toute sa mesure.

Mgr C. nous fait assister aux immenses travaux qu'il y réalisa. Nommons surtout la fondation des « Pères Blancs » et des « Sœurs Blanches », qui partirent si vite à l'assaut du Sahara, de l'Afrique Orientale et Centrale, fondant partout des chrétientés devenues rapidement des diocèses, avec recrutement du clergé indigène, constructions d'églises, bientôt de cathédrales, d'écoles, d'hôpitaux, suscitant une foi assez vivante pour que ces jeunes chrétiens fournissent un beau contingent de martyrs. L'activité de l'évêque s'étend vers la Tunisie où il ressuscite l'Archevêché de Carthage ; vers la Palestine, où il envoie ses religieux fonder la maison Sainte-Anne.

Dans le même temps on le revoit souvent en France, où il quête pour ses œuvres, s'explique avec le gouvernement sur le présent et l'avenir de l'Algérie. On le retrouve à Rome, où il prend part au premier Concile du Vatican. Devenu cardinal, il termine sa course par deux activités nouvelles : l'une qui achève d'user sa santé et qui est la croisade anti-esclavagiste prêchée par lui dans toute l'Europe et organisée sous son influence dans le Centre établi à Bruxelles ; l'autre, qui lui fut une rude épreuve morale ; car sur l'ordre de Léon XIII il proclama l'idée du ralliement des catholiques français à la forme de gouvernement qui existait de fait et qui était la République, cette République infectée dès lors par le virus d'un anticléricalisme si malfaisant que Gambetta lui-même, parlant dit-on au cardinal Lavigerie, déclarait qu'il n'y avait pas là « un article d'exportation ».

Avant de rappeler comment la mort le trouva toujours actif, clairvoyant, plein d'un courage basé sur une inébranlable confiance en Dieu pour l'avenir de l'Afrique, Mgr C. trace un portrait bien vivant, donne une brève analyse de sa vie spirituelle et évoque son influence posthume.

A une heure où le sort futur de l'Algérie semble bien assombri, il y aurait bien des lumières à recevoir de ce grand connaisseur de l'âme africaine, et notamment du chapitre intitulé : « Principes missionnaires du cardinal Lavigerie » (p. 246-269). Et beaucoup de ceux qui médisent si allègrement de tout « colonialisme », pourraient comprendre qu'il y eut bien des colonisateurs, qui n'ont pas mérité le blâme injuste et prétentieux sous lequel on veut les confondre indistinctement. Ce livre d'histoire et de brûlante actualité sera lu avec intérêt.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 28 novembris 1916

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

Vient de paraître :

Dans la BIBLIOTHÈQUE DE THÉOLOGIE

Jean DANIÉLOU

Histoire des Doctrines chrétiennes avant Nicée

Tome II

MESSAGE EVANGELIQUE ET CULTURE HELLENISTIQUE AUX IIe & IIIe SIECLES

L'objet de ce livre est l'étude des modifications que la rencontre avec le monde hellénistique apporta dans sa présentation du message chrétien. C'est tout le problème de l'adaptation de la vérité permanente du christianisme à une civilisation nouvelle qui est posé ici dans sa première expression. L'auteur l'aborde aux différents niveaux du KÉRYGME, de la CATÉCHÈSE, de la GNOSE.

N° 448-II. Un volume (16 x 23,5 cm.) **21,90** NF. + *t. l.*

■

Rappel

Histoire des Doctrines chrétiennes avant Nicée

Tome I : THÉOLOGIE DU JUDÉO-CHRISTIANISME. (20,70 NF.)

DESCLÉE & Cie

Cardinal NEWMAN. — **Le secret de la prière.** — In-8 de 174 p., 8,40 NF. — Paris, Alsatia, 1960.

En l'introduction, le Dr Gorce parcourt le curriculum de Newman et les étapes de sa vocation, présente les « sermons ordinaires et de paroisse », et expose spécialement sa doctrine sur la prière.

Le corps du volume contient un choix de 7 sermons sur la prière : le recours aux saints, l'utilité des formules toutes faites, le temps de la prière, le culte public, le service quotidien, la prière mentale, « la bonne part de Marie ». Une dizaine de photos hors-texte évoquant des souvenirs de Newman.

Quoique composées à une époque où l'auteur était encore anglican, ces pages reflètent la doctrine catholique, à part quelques rares expressions rectifiées par le traducteur. Elles sont remarquables par leur ton personnel et profond, leur allure contemplative et cependant pratique, leur richesse scripturaire et doctrinale, leurs fines remarques psychologiques. Elles sont tout indiquées à notre époque œcuménique.

Deux hommes sur trois ont faim. — 17 feuilles détachées (21 × 28), 2,50 NF., 1961.

Ce numéro de *Faits et Documents*, bulletin trimestriel, dirigée par l'Institut pédagogique national (13, rue du Four, Paris-6 ; C. c. p. 9060.06) a été réalisé avec la participation de la Commission française de l'Unesco.

C'est une étude, basée sur des statistiques et des témoignages, des ravages que cause la faim dans les contrées sous-développées des cinq parties du monde. Ce tableau véridique fera réfléchir aux remèdes capables d'atténuer, puis d'enrayer et de détruire un tel fléau, source de jalousies passionnées et semence fatale de terribles guerres.

Ecrit pour des pédagogues laïques, le présent travail ne doit pas être ignoré des professeurs de l'enseignement libre.

SENSATIONNEL
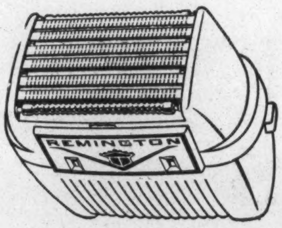

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** à trois têtes de coupes EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **103** NF.
Prix Commerce : **124** NF + TL — Prix Clergé sans Reprise : **110** NF
RASOIR PHILIPS « têtes flottantes », sans Reprise : **94** NF
avec Reprise : **88** NF net franco.
Prix tout a fait spéciaux sur MAGNETOPHONES et TRANSISTORS.
Documentation sur demande à
TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU (Oise)
C.C.P. 5192-11 Paris — TEL. : 40 — Boîte Postale No 5
Magasin à PARIS : **F. LETERTRE** 19, rue Simart, PARIS-18e — TEL. : Mon. 28-33

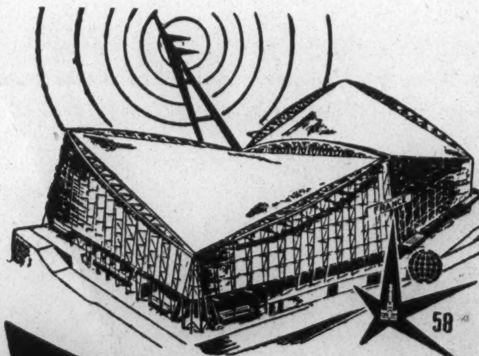

ÉLECTRIFICATION DES CLOCHES
HORLOGERIE POUR ÉDIFICES
LE CARILLON ÉLECTRIQUE
BODET
INGÉNIEURS ICAM & ESE
TRÉMENTINES (Maine et Loire) TÉL 28
LES APPAREILS BODET ONT ÉQUIPÉ LE PAVILLON DE LA FRANCE A BRUXELLES POUR SONNERIES, HEURES ET CARILLONS
Dans toute la France, un technicien à votre porte pour étude, installation et surveillance des appareils.

Chaises d'Eglise — Prie-Dieu
Chaises pour salles de réunion
ACHETEZ DIRECTEMENT AU FABRICANT
Maison
BOULNOIS-TOURNEUR
Fabrique de chaises
Neuville - Coppegueule (Somme)
Tél. No 4
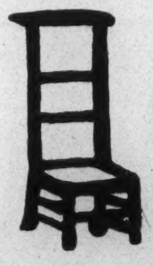

le chauffage des églises
résolu par le
CALORIFÈRE A MAZOUT
AERCO
A AIR SOUFFLÉ
Nombreuses références
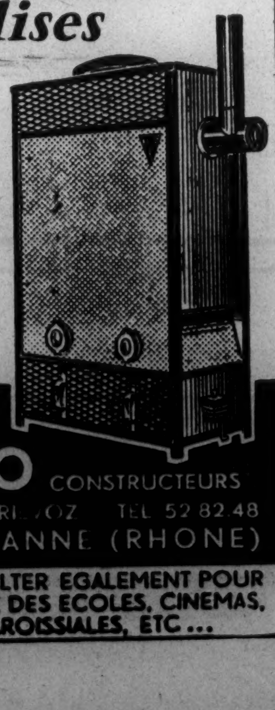
ETABLts ENNCO CONSTRUCTEURS
88, AV. A. DUTRIEVOZ TEL 52 82 48
VILLEURBANNE (RHONE)
NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC...

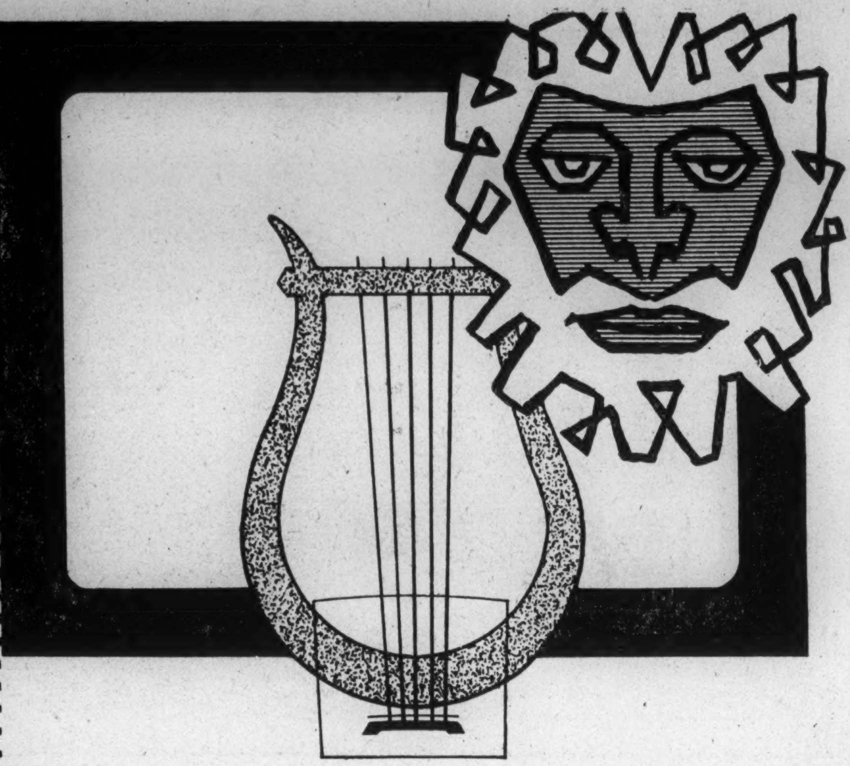

Partout où vous fêterez NOEL, multipliez votre voix à l'infini afin que tous reçoivent la bonne nouvelle

Demandez une documentation sur le problème de sonorisation qui vous préoccupe à

BOUYER

Montauban - B. P. 2 (T. et G.) - Tél. 63.18.80 - Paris 8, rue du Dôme (16e) - Tél. : PAS. 70-34

ELECTRIFICATION DE CLOCHES

MAMIAS — 35 années de spécialisation et d'expérience

★ CLOCHES - BEFFROIS - APPAREILLAGE ELECTRIQUE
★ HORLOGERIE MONUMENTALE
★ CORRECTION AUTOMATIQUE DE L'HEURE - RECEPTEUR ELECTRONIQUE « SYNCHRONEX »

Label Création 1960 — XIe Salon International de L'Horlogerie

■

MAMIAS - La référence qui ne ment pas
Des prix honnêtes et suivis
7.000 références - 25.000 Appareils en service

■

★ SONORISATION D'EGLISES
DISTRIBUTEUR-INSTALLATEUR « BOUYER »

MAMIAS GAGNY (S.-&-O.)
TEL. 927-19-38

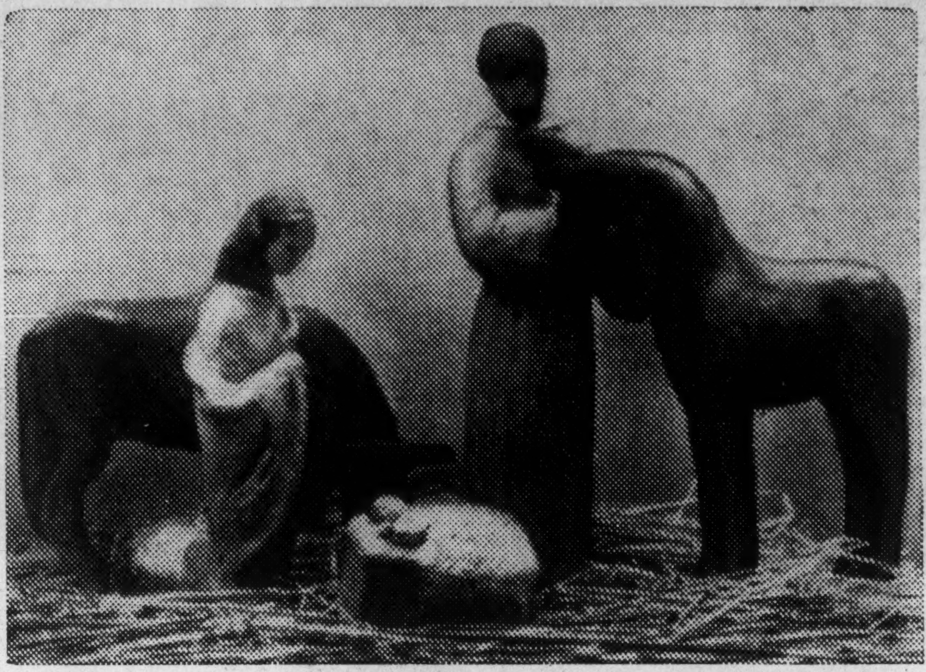

CRÈCHE pour ÉGLISE et CHAPELLE

ATELIER FABRI-CANTI
70 bis, rue Notre-Dame-des-Champs
reçoit sur rendez-vous
Tél. Odéon 46-87 PARIS-6e

ALSATIA

17, rue Cassette — Paris
10, rue Bartholdi — Colmar

Nouveautés !

Martin COTTIER, O. P.

DU ROMANTISME AU MARXISME

Thèmes romantiques qui continuent d'alimenter le marxisme malgré une frappe rationaliste qui ne doit pas donner le change. Evolution du marxisme en Italie.
Coll. « Sagesse et Cultures » 232 p. s. pap. de choix **17,80 NF.**

●

Ottilie MOSSHAMER

PRÊTRE ET FEMME

Adaptation pour l'A. C. française
Préface du Chanoine Bonhomme
Aumônier National des Aides aux Prêtres de France

Engagements, difficultés et réalisations dans une voie commune de destin et de grâce.

« ...ce livre unique en son genre traite un sujet d'une importance exceptionnelle dans l'apostolat actuel. » R. P. E. Neubert, *marianiste.*
224 pages **10,80 NF.**

●

Renée ZELLER

LA GRANDE QUÊTE

d'Antoine de SAINT EXUPÉRY, dans Petit Prince et Citadelle

Un itinéraire spirituel frappant et entraînant pour tant de jeunes qui cherchent en vain un « maître à penser » *qui ait fait ses preuves d'homme d'action.*
224 pages + 20 pl. h.-t. **12 NF.**

VITRAUX
DALLE DE VERRE
Exécution, Restauration
Atelier THOMAS — Tél. 13.31
78, Av. de Chabeuil, VALENCE (Drome)

LIBRAIRIE R. BOURDON
75, rue de Rennes - Paris-6e
Achat et vente de
LIVRES D'OCCASION
Envoi gratuit sur demande de notre liste d'achat

LA CHAISE RELIÉE
Nouvelle Conception
Solidité - Economie - Confort
G. BEGUE et FILS
à HAGETMAU (Landes)
Photos et tarifs sur demande

VENTE ET LOCATION
PROJECTEURS & FILMS
8 mm, 9 mm 5 et 16 mm et fixes
(muets-parlants censurés)
Cinémathèque Catholique
Abbé P. Cézat, fondateur
à BRUGES (Gironde)

BULLETINS PAROISSIAUX
à fonds communs
Éditions NOTRE CLOCHER
Imprimerie NOTRE CLOCHER
18, Av. Brillat-Savarin BELLEY (Ain)

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables